

GRANDE COMMISSION MIXTE
ALGÉRO-MAURITANIENNE DE COOPÉRATION

LE PREMIER MINISTRE MAURITANIEN À ALGER

Le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, est arrivé, lundi, à Alger pour une visite officielle à la tête d'une délégation ministérielle de haut niveau, dans le cadre de la tenue de la 20e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération, indique un communiqué des services du Premier ministre.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 19 Chawwal - 7 Avril 2026 - N° 1278 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

ASSEMBLÉE POPULAIRE
NATIONALE

ADOPTION DU PROJET DE LOI DÉTERMINANT LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES



L'adoption du projet de loi est intervenue lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud et de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

P.2

COMMERCE EXTÉRIEUR

INSTALLATION DU CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ORGANISME ALGÉRIEN DES EXPORTATIONS

Le Conseil d'orientation de l'Organisme algérien des exportations a été installé lundi à Alger, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

P.4

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL CONSACRÉE AUX DERNIERS PRÉPARATIFS DE LA VISITE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé lundi une réunion de travail consacrée aux derniers préparatifs de la visite du pape Léon XIV en Algérie.

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE 2026

KAYLIA NEMOUR DÉCROCHE UNE 2^E MÉDAILLE D'OR À LA POUTRE

Kaylia Nemour a remporté la médaille d'or au concours de la poutre, dans le cadre de la quatrième étape de la Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique, organisée au Caire (Egypte).

La championne olympique algérienne de 19 ans a obtenu la première place avec une note de 14.266, devant les deux chinoises, Ke Quinquin (13.166), médaillée d'argent, et Qiu Qiyuan (12.833), médaillée de bronze.

P.11

ASSEMBLÉE POPULAIRE

ADOPTION DU PROJET DE LOI DÉTERMINANT LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement.

L'adoption du projet de loi est intervenue lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud et de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption, M. Sayoud a souligné que le vote des députés sur ce projet de loi reflète la volonté de l'APN d'aller de pair avec les réformes politiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "consacrer l'Etat de droit et à garantir une représentation équitable de l'ensemble des régions du pays", de même qu'il exprime "la pleine conscience des représentants du peuple quant aux exigences de la prochaine étape et leur détermination ferme à poursuivre le processus de réformes institutionnelles".

Il a fait remarquer aussi que le texte voté a pour objectif de "renforcer la pratique démocratique fondée sur des bases constitutionnelles solides, conformément à des règles claires et transparentes, pour assurer une représentation électorale équilibrée et réelle et fournir les garanties à même de concrétiser le principe d'égalité".

Après avoir salué les efforts déployés pour l'étude de ses dispositions et l'examen minutieux des détails techniques, le ministre a rappelé que ladite loi s'inscrit



dans le prolongement de la démarche de réforme politique et administrative, après la révision de la loi organique portant régime électoral et de la loi relative au découpage territorial du pays, en vertu de laquelle 11 nouvelles wilayas ont été créées, ces deux textes ayant été adoptés par les deux chambres du Parlement, dans une démarche "qui confirme l'harmonie entre ces dernières autour de ce processus de réforme".

Ce projet de loi, qui vient "adapter la cartographie électorale au nouveau

découpage territorial et garantir l'égalité entre toutes les wilayas du pays", traduit "l'engagement constant de l'Etat à ne marginaliser aucun territoire et à consacrer le principe d'égalité dans la représentation territoriale sur le terrain, garantissant ainsi une intégration équilibrée de toutes les composantes du pays dans le processus démocratique", a-t-il souligné.

Ledit projet de loi tend également à renforcer la représentation de la communauté nationale à l'étranger, "ce qui

traduit l'attachement des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, à renforcer les liens avec les concitoyens établis à l'étranger, étant de véritables partenaires dans le processus d'édification nationale".

Au terme de la séance, M. Boughali a souligné que l'adoption de ce texte par les députés "marque une étape cruciale dans un processus de réforme institutionnelle intégrée", ajoutant que l'APN, qui s'apprête à clôturer la 9e législature, "réaffirme son engagement avec responsabilité et loyauté envers la mission qui lui a été confiée et la réalisation des aspirations du peuple qui a placé sa confiance en les institutions de l'Etat et choisi la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle et victorieuse avec fermeté et détermination".

Il a souligné, à ce propos, que "l'Algérie, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et forte d'une volonté populaire ferme, avance à pas sûrs vers le renforcement du front interne et l'ancrage de ses constantes nationales, à travers l'édification d'institutions légitimes fortes, puisant leur légitimité de la confiance du peuple, et s'appuyant sur une vision claire et l'engagement sincère".

RA

SANTÉ PUBLIQUE

AIT MESSAOUDENE PROCÈDE À LA MISE EN SERVICE D'UNE UNITÉ POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'OBÉSITÉ

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé, lundi, à la mise en service d'une unité spécialisée dans la prise en charge de l'obésité au niveau du service de médecine interne à la clinique Arezki-Kehal, relevant de l'Établissement public hospitalier (EPH) Djillali-Belkhenchir à El-Biar (Alger), indique un communiqué du ministère.

"Première du genre au niveau national, cette unité assure une prise en charge médicale globale et multidisciplinaire aux patients obèses, conformément à une approche moderne adaptée aux normes internationales en vigueur, notamment celles de l'Association européenne pour l'étude de l'obésité (EASO)", ajoute le communiqué.

L'unité a été équipée en structures intégrées englobant des services de réadaptation consacrés aux hommes et aux femmes, ainsi que des bureaux de consultations spécialisés et des espaces aménagés pour l'orthopédagogie, la réhabilitation et l'activité physique adaptée, ce qui garantit un processus thérapeutique intégré aux malades.

La mise en service de cette unité représente "un pas qualitatif dans le processus de développement du système national de santé", à travers l'amélioration

de l'accès aux services de santé spécialisés et la réduction des complications liées à l'obésité, a indiqué le ministre, se félicitant de la qualité des services qui seront assurés par cette unité spécialisée dans la prise en charge de l'obésité, devenue "une véritable menace pour la santé publique en Algérie et dans le monde".

A cette occasion, le ministre a salué les efforts consentis par les différents staffs médicaux et paramédicaux sous la présidence du professeur Amar Tbaïbia, en reconnaissance du travail de coordination spécialisé dans ce domaine.

Cette unité a été renforcée par des ressources humaines qualifiées, comprenant 4 médecins spécialistes du traitement de l'obésité, ainsi que des psychologues et des nutritionnistes, outre un personnel paramédical qui opère selon une approche multidisciplinaire garantissant une prise en charge globale des différents aspects sanitaires liés à l'obésité, précise le communiqué.

S'agissant des capacités techniques, le ministre a relevé que ladite unité dispose d'équipements modernes permettant de réaliser les différents examens nécessaires au diagnostic et au suivi de l'obésité, notamment la mesure de la com-

position corporelle, les analyses médicales exhaustives et les examens cardiaques, ainsi que le dépistage des complications associées, en sus de disposer de matériels spécifiques à la réadaptation et à la pratique d'une activité physique appropriée.

La prise en charge des patients repose sur un programme thérapeutique intégré en commençant par une évaluation complète de l'état du patient, suivie de l'élaboration d'un plan de traitement personnalisé incluant le suivi médical, les conseils nutritionnels, le soutien psychologique et l'exercice physique, parallèlement à la sensibilisation des malades sur la gestion de leur pathologie et l'assurance d'un suivi continu pour l'évaluation des résultats.

Cette unité devrait contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients, en attendant la généralisation future de ce modèle d'unités spécialisées à travers l'ensemble des établissements hospitaliers du pays, conclut le communiqué.

RA

SOLIDARITÉ

MOULOU DJI INSPECTE DES PROJETS DE SON SECTEUR À BOUMERDES

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a effectué, lundi, une visite de travail dans la wilaya de Boumerdes, pour s'enquérir de l'état des projets de son secteur et des services de prise en charge psychologique et pédagogique des enfants à besoins spécifiques.

Au cours de cette visite, la ministre, accompagnée de la wali de Boumerdes, Fouzia Naama, s'est enquis des différents projets du secteur.

La visite a débuté par un exposé sur les opérations en cours et leur état d'avancement, puis la ministre a procédé à la pose de la première pierre de la réalisation d'un centre psychopédagogique à Boudouaou, et d'un autre projet de réhabilitation du centre de Tidjelabine,

dans une démarche visant à rapprocher les services des citoyens et à renforcer le réseau des structures spécialisées.

Mme Mouloudji a également inspecté le projet d'extension du centre psychopédagogique de Thénia-S'ghirate, où elle s'est informée des conditions de prise en charge et de l'état d'avancement du projet d'extension visant à augmenter la capacité d'accueil et à améliorer la qualité des prestations fournies.

Des précisions ont été données sur place par les responsables du projet sur l'importance de ce dernier, notamment en matière de mise à disposition d'espaces supplémentaires adaptés aux programmes pédagogiques et éducatifs, d'amélioration des conditions d'accueil et de renforcement de la

prise en charge pluridisciplinaire.

Lors des différentes étapes de sa visite, la ministre a insisté sur la nécessité du respect des normes techniques et d'ingénierie, tout en garantissant la qualité des équipements, afin d'assurer un environnement sûr et adapté aux enfants et de favoriser leur pleine intégration dans la société.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi du développement des structures sociales destinées aux catégories spécifiques et du renforcement de la qualité des services assurés aux enfants, en vue d'une prise en charge optimale et de dotation du réseau des établissements sociaux de la wilaya d'infrastructures spécialisées de qualité.

RA

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL CONSACRÉE AUX DERNIERS PRÉPARATIFS DE LA VISITE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé lundi une réunion de travail consacrée aux derniers préparatifs de la visite du pape Léon XIV en Algérie.

APS

DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT LIAMINE ZEROUAL LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de condoléances du président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual, exprimant sa

profonde compassion à la famille du défunt, au Gouvernement et au peuple algérien.

Le président chinois a réaffirmé au président de la République la solidarité de son pays avec l'Algérie, ainsi que sa disposition à œuvrer ensemble à la réa-

lisation d'un nouveau et plus grand développement des relations de partenariat stratégique global unissant les deux pays amis.

APS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉLICITE LA CHAMPIONNE OLYMPIQUE KAYLIA NEMOUR

Le président de la République félicite la championne olympique Kaylia Nemour pour son sacre lors des épreuves de la Coupe du monde de gymnastique artistique au Caire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, lundi, la championne olympique Kaylia Nemour pour son sacre lors des épreuves de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine au Caire.

"Deux médailles d'or pour l'étoile algérienne Kaylia Nemour lors des épreuves de l'étape de la Coupe du

monde de gymnastique en Egypte, pays frère. Un parcours exceptionnel qui honore l'Algérie dans le monde.

Merci Kaylia et à d'autres victoires. Mille braves", a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

APS

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

L'ANIE RAPPELLE LES CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, lundi dans un communiqué, les conditions de candidature à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévue le 2 juillet prochain, suite à la convocation du corps électoral par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ainsi, tout candidat se présentant sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques, ou au titre d'une liste indépendante, doit être "inscrit sur la liste électorale de la circonscription électorale dans laquelle il se porte candidat et résider dans la zone géographique qu'il entend représenter pour les candidats à l'étranger, être âgé d'au moins 25 ans le jour du scrutin, être de nationalité algérienne, justifier de sa situation vis-à-vis du service national, et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crime ou délit non réhabilité, à l'exception des délits non intentionnels", a précisé l'ANIE.

Le candidat doit également "justifier de sa situation à l'égard de l'administration fiscale, soit par le règlement définitif des impôts dus, soit par un échéancier, ou en justifiant d'une non-imposition. Il ne doit pas être connu du public pour ses liens avec des milieux financiers suspects ni pour une influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs et le bon déroulement des opérations électorales, et ne doit pas avoir exercé deux mandats parlementaires, consécutifs ou non".

Parmi les autres conditions figure aussi le fait que "le candidat ne doit pas appartenir aux catégories de fonctions inéligibles, pendant

une année après la cessation de leurs activités dans la circonscription concernée, conformément aux dispositions de l'article 199 de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021".

Pour ce qui est de la composition des listes, "la liste des candidats doit comprendre un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription électorale, de 7 candidats lorsque le nombre de sièges est impair, et de 6 lorsqu'il est pair. Elle doit également comporter au moins un tiers de femmes, la moitié des candidats de moins de 40 ans, et au moins un tiers de candidats titulaires d'un niveau universitaire.

Nul ne peut se présenter sur plus d'une liste ou dans plus d'une circonscription électorale".

Concernant le parrainage des listes, celles-ci peuvent être présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ou au titre de listes indépendantes, suivant différentes modalités.

Le parrainage concerne notamment "les partis ayant obtenu plus de 47% des suffrages dans la circonscription électorale concernée lors des dernières élections législatives, ainsi que les partis disposant d'au moins 10 élus dans cette circonscription".

S'agissant des partis politiques ne remplissant aucune de ces deux conditions ou participant pour la première fois aux élections, la liste doit être appuyée par 150 signatures d'électeurs de la circonscription électorale concernée pour chaque siège à pourvoir, et il en va de même pour les listes indépendantes.

Pour les circonscriptions à l'étranger, les listes présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis sont parrainées, les listes indépendantes devant être appuyées par 100 signatures d'électeurs de la circonscription concernée pour chaque siège à pourvoir.

Pour ce qui est du dossier de la déclaration collective de candidature, celui-ci doit comprendre "une attestation de parrainage délivrée par le ou les partis politiques, ainsi que des copies des actes de naissance, de la carte d'électeur, ou de l'attestation d'inscription sur la liste électorale, et du document attestant de la situation vis-à-vis du service national pour chaque candidat".

Le dossier doit également contenir "une attestation du niveau d'instruction de chaque candidat, un document attestant de la situation fiscale, une photo d'identité récente, ainsi qu'une fiche de renseignements dûment remplie et signée pour chaque candidat".

Il doit en outre inclure "un document attestant des modalités de parrainage selon les cas (obtention de plus de 4% des suffrages exprimés ou présence d'au moins 10 élus dans la circonscription concernée), ainsi qu'un "exemplaire original du PV dressé par le président de la commission électorale de wilaya pour les listes appuyées par des formulaires des signatures individuelles".

Le dossier doit également inclure "le programme de la campagne électorale et le certificat de dispense de la condition du tiers des femmes, le cas échéant", conclut l'ANIE.

RA

ALGÉRIE- MAURITANIE

ATTAF REÇOIT SON HOMOLOGUE MAURITANIE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritanais de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, et ce peu avant leur coprésidence des travaux du Comité de suivi algéro-mauritanien, qui se tiennent en préparation de la 20e session de la Grande Commission mixte prévue mardi, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, "les deux ministres ont passé en revue les différents volets des relations de fraternité, de coopération et de partenariat liant l'Algérie et la Mauritanie, ainsi que les

moyens de poursuivre les efforts conjoints en vue de les développer et de les promouvoir, conformément à la vision stratégique prônée par les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère, le président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani", selon le communiqué.

Les deux parties ont également "abordé, dans un cadre de concertation et de coordination, nombre de questions internationales et régionales d'actualité, notamment les développements de la situation dans leur voisinage immédiat au Sahel, ainsi que les développements inquiétants et effrénés de la situation au Moyen-Orient", conclut le communiqué.

APS

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE

UN PARTENARIAT ÉLARGI AUTOUR DES HYDROCARBURES, DE LA FORMATION ET DE LA VALORISATION DES RESSOURCES

Le ministre d'Etat, en charge des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a tenu lundi à Alger une réunion avec son homologue mauritanien de l'Energie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, consacrée à l'examen des leviers permettant de consolider la coopération dans le domaine des hydrocarbures, en particulier à travers l'appui aux projets d'exploration et d'exploitation en Mauritanie, selon un communiqué ministériel.

Par Saïd Slimani

Cette rencontre s'est déroulée en marge de la visite de travail effectuée par le responsable mauritanien en Algérie, dans le cadre de sa participation, au sein d'une délégation gouvernementale de haut rang dirigée par le Premier ministre Mokhtar Ould Diay, à la 20e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération.

S'inscrivant dans la dynamique renouvelée des relations entre les deux pays, et traduisant les orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune en faveur du renforcement des partenariats africains et de la coopération Sud-Sud, ces échanges se sont tenus en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, du PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, ainsi que de cadres des deux délégations.

Les discussions ont porté sur les mécanismes susceptibles de dynamiser la coopération dans le secteur des hydrocarbures, notamment par l'accompagnement des projets mauritaniens d'exploration et de production, mais



aussi par l'élargissement des partenariats à l'ensemble de la chaîne de valeur, allant de la recherche et du transport à la transformation et à la commercialisation, précise la même source.

Dans cette perspective, Mohamed Arkab a réaffirmé la volonté de l'Algérie,

à travers Sonatrach, de mettre à disposition son expertise, en soutenant la partie mauritanienne par des programmes de formation et le transfert de compétences techniques, afin de contribuer au développement de l'industrie pétrolière et gazière en Mauritanie.

Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer la présence des entreprises algériennes actives dans les hydrocarbures sur le marché mauritanien, notamment dans la commercialisation des produits pétroliers, dans l'objectif d'élargir les opportunités de coopération commerciale et de consolider la position des opérateurs algériens à l'échelle régionale.

Par ailleurs, les échanges ont abordé les perspectives d'élargissement de la coopération à d'autres domaines d'intérêt commun, notamment la valorisation et la transformation des ressources naturelles, en particulier le phosphate, ainsi que le développement de l'industrie des engrais, afin d'accroître la valeur ajoutée dans les deux pays.

Enfin, l'importance du renforcement de la coopération en matière de formation et de développement des compétences a été soulignée, en s'appuyant sur l'expérience des instituts spécialisés du secteur, notamment l'Institut algérien du pétrole, dans le but de qualifier les ressources humaines et d'accompagner l'essor de l'industrie énergétique en Mauritanie.

S.S

ACTIVITÉS PORTUAIRES

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE PORT DE JIJEL ET LA SOCIÉTÉ AQS

Une convention de partenariat a été signée, lundi au port de Djen Djen, entre l'Entreprise portuaire de Jijel (EPJ) et la société Algerian Qatari Steel (AQS), indique un communiqué publié par l'EPJ.

Le document précise que dans le cadre du "renforcement de l'intégration entre les secteurs industriel et logistique, une convention de partenariat a été conclue entre le port de Jijel et la société AQS de sidérurgie en vue de faciliter les procédures d'importation et d'exportation".

Il est ajouté que ce partenariat vise à "améliorer

la fluidité des opérations logistiques, en contribuant à faciliter les procédures d'importation et d'exportation et à réduire les délais de traitement dans l'enceinte du port, ce qui se traduira par une consolidation de la compétitivité des produits nationaux sur les marchés internationaux".

La convention en question s'inscrit, selon le même document, "dans le cadre d'une vision de développement intégré destinée à valoriser la production nationale et à renforcer les chaînes de valeur industrielles, le port de Jijel devant jouer un rôle central en tant que

centre logistique stratégique, soutenant l'industrie lourde en raison, notamment, de sa proximité avec le complexe industriel de Bellara".

Selon le même communiqué, ce partenariat "ouvrira des perspectives prometteuses pour l'investissement et le développement, confirmant l'engagement des deux parties à contribuer efficacement au soutien de l'économie nationale et au renforcement de la dynamique de croissance durable".

RE

COMMERCE EXTÉRIEUR

INSTALLATION DU CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ORGANISME ALGÉRIEN DES EXPORTATIONS

Le Conseil d'orientation de l'Organisme algérien des exportations a été installé lundi à Alger, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère sous la supervision du ministre du secteur, Kamel Rezig.

A cette occasion, M. Rezig a précisé que l'installation du Conseil d'orientation intervient conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant à développer le système national des exportations.

Il a insisté sur le rôle important du Conseil dans le soutien aux efforts de l'Etat pour la diversification de l'économie nationale, en contribuant à définir les orientations stratégiques permettant de renforcer la présence du produit algérien sur les marchés internationaux, d'améliorer sa compétitivité et d'augmenter les capacités des entreprises nationales exportatrices, ajoute le communiqué.

A cet égard, le ministre a appelé les membres du Conseil d'orientation à travailler en collaboration et à proposer des initiatives pratiques à même de contribuer à la levée des obstacles auxquels pourraient faire face les

exportateurs, tout en renforçant la coordination entre les différents organismes et institutions concernés par le domaine du commerce extérieur.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur la nécessité d'intensifier les efforts et de renforcer l'action commune entre l'ensemble des acteurs afin d'atteindre les objectifs tracés en termes de promotion des exportations hors hydrocarbures, en application des directives du président de la République, selon la même source.

RE

MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE

LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR AGRICOLE SALUENT LES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les professionnels du secteur agricole ont salué les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche, afin de garantir la préparation de la prochaine campagne moisson-battage, à travers le renforcement de la mécanisation, estimant qu'elles permettront de mener l'opération dans des conditions optimales adaptées à l'abondance de production attendue.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Slimane Dribine, considère que ces décisions, qui traduisent l'attachement du président de la République à développer et à moderniser le secteur agricole, viennent répondre aux demandes croissantes des agriculteurs en matériels nécessaires pour améliorer les rendements, essentiellement dans les filières stratégiques, à leur tête la filière céréalière.

L'UNPA accompagnera sur le terrain la mise en œuvre de ces décisions, a-t-il assuré, insistant sur l'impératif de fournir les équipements aux agriculteurs de manière équilibrée à l'échelle nationale, selon les quantités de production attendues dans chaque région.

Ces mesures viennent compléter les décisions proactives prises par le président de la République lors d'une réunion de travail consacrée, en janvier dernier, à la mécanisation agricole, au cours de laquelle il avait décidé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, tous types confondus, au profit des agriculteurs, pour étendre les surfaces cultivées et accroître le rendement de la production agricole nationale, ainsi que la création d'un Conseil national de la mécanisation agricole, a

rappelé M. Dribine.

Pour sa part, le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, M. Ibrahim Djebri, a souligné que l'intérêt accordé à la mécanisation du secteur, devenu une réalité tangible, permettra d'augmenter le rendement et de réduire les pertes résultant de l'utilisation des techniques de récolte traditionnelles.

Ces décisions interviennent à l'approche de la campagne moisson-battage (12 avril) qui "augmente de récoltes abondantes grâce aux conditions climatiques favorables et aux importantes précipitations enregistrées cette année", a-t-il soutenu.

Saluant l'engagement de l'Etat à renforcer la mécanisation du secteur, à travers la fourniture d'équipements agricoles adaptés aux spécificités de chaque région, l'intervenant a souligné l'importance de l'entretien du matériel et de la formation des agriculteurs et des opérateurs à l'usage efficient des équipements, tout en appelant à poursuivre les efforts de lutte contre la bureaucratie.

Le président de l'Union nationale des agronomes (UNA), M. Mounib Oubiri, a, lui aussi, salué les décisions du président de la République visant à mener à bien la prochaine saison de récolte, en mettant à disposition le matériel nécessaire, à même de permettre d'augmenter la production et de réduire les pertes dues à un équipement vétuste ou inadéquat.

Il s'est également félicité des démarches de l'Etat visant à développer la fabrication locale de matériel agricole, à travers les unités de Sidi Bel Abbès et de Constantine, tout en encourageant les particuliers à investir dans ce domaine.

RE

GUELMA

3 300 HECTARES DÉDIÉS À LA TOMATE INDUSTRIELLE

La direction des services agricoles de la wilaya de Guelma a annoncé hier lundi que la campagne de plantation de tomate destinée à la transformation, pour la saison 2025-2026, prévoit d'ensemencer 3 300 hectares.

Par Ali Boudefel

Lancée en mars dernier, cette opération se poursuit jusqu'à fin avril et devrait dépasser l'objectif fixé, selon Samira Helassi, chargée de communication de cette direction, s'exprimant auprès de l'APS. Depuis le début, les agriculteurs témoignent d'un fort dynamisme, laissant espérer une

bonne saison grâce à des conditions climatiques favorables, marquées par des pluies abondantes et une hausse du niveau du barrage de Bouhamdane, situé dans la commune de Hammam Debagh, principale ressource en eau du périmètre irrigué, a précisé la même source. D'après Mme Helassi, cet enthousiasme des producteurs renforcera la place de cette filière dans l'économie locale, notamment avec l'engagement croissant d'agriculteurs des zones Ouest et Sud – Oued Zenati, Ain Reggada et Tamlouka – jusque-là spécialisées dans les céréales et légumes secs. La mise en culture de cette superficie en tomate industrielle devrait se traduire par une hausse de la production, qui avait dépassé 2,5 millions de quintaux lors de la saison précédente, a souligné la même source.

A.B



EL BAYADH

UNE VINGTAIN D'OPÉRATIONS ORTHOPÉDIQUES RÉALISÉES À EL-ABIODH SIDI CHEIKH

Par Yousra Dali

Selon Djilali Boudia, directeur de l'hôpital Chahid Djermani Mohamed à El-Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh), une vingtaine d'actes chirurgicaux ont été accomplis lors de journées médico-chirurgicales dédiées à l'orthopédie. M. Boudia a précisé que ces rencontres, menées avec l'Association nationale de santé « Amis du patient » et une équipe

bénévole spécialisée venue d'El-Oued et Tlemcen, ainsi qu'avec le personnel local, ont abouti à « environ 20 interventions en traumatologie et orthopédie, dont des poses de prothèses de hanche ». Clôturée hier après trois jours, cette manifestation, qui a mobilisé tous les moyens humains et matériels, a aussi permis plus de 50 consultations spécialisées pour des patients de toute la circonscription. Ces rendez-vous médicaux périodiques, qu'ils soient organisés avec l'association précitée ou dans le cadre de jumelages avec d'autres hôpitaux pour

diverses spécialités, sont essentiels pour la prise en charge locale et des environs. Ils limitent les déplacements des malades vers d'autres wilayas et offrent une précieuse opportunité de formation et d'échange entre soignants. Par ailleurs, dans une optique d'amélioration continue des soins, des préparatifs sont en cours pour de nouvelles journées similaires dans plusieurs domaines, dans le cadre du jumelage médical avec le CHU Tidjani-Damerджи de Tlemcen, a-t-on ajouté.

Y.D

MASCARA

LANCEMENT D'UNE CARAVANE DE SENSIBILISATION AUTOUR DE LA NUMÉRISATION

Une caravane de sensibilisation au niveau de la wilaya de Mascara a été lancée, lundi devant le siège de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya, afin de faire connaître les services numériques des organismes de sécurité sociale, sous le slogan : "Nos services numériques vous accompagnent où que vous soyez".

Cette manifestation, organisée par la CNAS, regroupe la direction de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), ainsi que les agences de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs non-salariés (CASNOS), la Caisse nationale des retraites (CNR) et la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH).

La première journée de cette caravane a été marquée par l'organisation de rencontres de proximité dans les espaces publics de la ville de Mascara, durant lesquelles des explications détaillées ont été fournies aux citoyens sur les services numériques proposés par ces organismes. Parmi ces services figurent le retrait de l'attestation d'affiliation ou de non-affiliation, la consultation à distance des remboursements, la plateforme d'inscription des demandeurs d'emploi et la plateforme de valorisation des pensions.

Ces rencontres ont suscité un grand engouement de la part des citoyens, qui ont manifesté un vif intérêt pour les explications fournies sur place.

Le chargé de communication de l'agence de wilaya de la CNAS, Abdelkader Belhadj, a indiqué à l'APS que cette caravane sillonnera, durant dix jours, l'ensemble des communes de la wilaya. Elle comprendra des rencontres d'information, ainsi que la distribution de dépliants destinés aux espaces publics, aux commerçants et aux opérateurs économiques, afin de fournir des informations complètes et détaillées sur les services numériques de qualité offerts par les organismes placés sous la tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a-t-il expliqué.

L'objectif de cette caravane est d'attirer le plus grand nombre possible de citoyens (travailleurs, opérateurs économiques, commerçants, demandeurs d'emploi et retraités) pour bénéficier des services numériques proposés par les organismes de sécurité sociale. Elle vise également à poursuivre les efforts de modernisation de l'administration, à faciliter l'accès aux services et à les rapprocher du citoyen, tout en renforçant le recours aux technologies numériques dans le domaine de la sécurité sociale, a ajouté M. Belhadj.

R.R

TIARET

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT URBAIN AU CHEF-LIEU DE WILAYA

Des travaux d'aménagement urbain ont été récemment lancés dans plusieurs quartiers de la ville de Tiaret, portant notamment sur les réseaux souterrains, les trottoirs et l'éclairage public, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUC), Omar Medjebber.

M. Medjebber a souligné que ces projets, inscrits dans le cadre du programme sectoriel, concernent le plan d'occupation des sols du Nord-est de la ville, notamment au niveau du quartier des 200 logements participatifs dans la zone de Zemala. Les travaux comprennent la réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, suivie de l'aménagement des trottoirs et de la généralisation de l'éclairage public, pour un coût de 60 millions de dinars.

Dans le même quartier, un passage supérieur est actuellement en cours de réalisation, afin de faciliter le déplacement des élèves entre les logements du quartier des 1.500 logements AADL et l'école primaire située de l'autre côté de la route à double voie, qui traverse

le quartier. Cet ouvrage permettra également de faciliter l'accès des citoyens vers le centre-ville. Une enveloppe d'environ 60 millions de dinars lui a été consacrée.

Par ailleurs, des entreprises spécialisées sont à pied d'œuvre pour la réalisation et la maintenance de l'éclairage public le long de plusieurs axes principaux, notamment l'axe reliant la direction de l'environnement au siège du tribunal, l'axe reliant la salle de cinéma "Atlas" au rond-point Mechraâ Safa, puis vers le siège de la Chambre d'agriculture jusqu'au quartier Zaaroura, ainsi que dans les quartiers Oued Talba, Mesri Djilali, Tefah 3 et Abadia 1 et 2. Le coût global de ces travaux est estimé à 80 millions de dinars.

Enfin, la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction procède à la réhabilitation de la route reliant le quartier "Regina" au tribunal sur une distance de 800 mètres, après l'achèvement par la commune d'un projet de pavage des trottoirs et d'installation de l'éclairage public, selon le même responsable.

R.R

OUARGLA
UN NOUVEL
ABATTOIR
POUR
SOULAGER LA
WILAYA

Les services de la wilaya ont annoncé lundi le début des travaux pour un nouvel abattoir communal dans la zone d'activités d'Ouargla, visant à épauler l'équipement existant, à élever la qualité des services d'abattage et à répondre aux attentes des habitants et des établissements. Cette infrastructure, qui s'étend sur 2,1 hectares dont 1 500 m² couverts, est pensée comme une installation moderne adaptée aux exigences du marché local, assurant l'hygiène et la sécurité sanitaire tout au long du processus d'abattage et de traitement. Construit selon les normes internationales, il sera pourvu de tous les équipements nécessaires : chaînes d'abattage, chambres froides, zones de contrôle vétérinaire et espaces de stockage, afin de préserver la qualité des viandes. Financé à hauteur de 300 millions de dinars via le budget complémentaire 2025, avec un délai de réalisation de vingt mois, le projet comprend une partie centrale (abattage et découpe) et des dépendances (voiries, entrée, clôture, hangar pour bestiaux). Une station d'épuration des eaux usées et un incinérateur écologique y seront également installés pour protéger l'environnement et en réduire les impacts. Lors du lancement, le wali Abdelghani Filali a insisté sur le respect des normes techniques les plus strictes, dotant l'abattoir d'outils modernes pour garantir la qualité et l'efficacité des prestations.

Y.D

INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LANCEMENT OFFICIEL DU FUTUR PORT INTÉGRÉ DE MANGAPWANI À ZANZIBAR

Les autorités de Zanzibar ont officiellement lancé la construction du port intégré de Mangapwani, situé dans le nord de l'île d'Unguja. Ce projet marque une étape stratégique pour l'archipel, qui cherche à moderniser ses infrastructures et à consolider sa place dans les échanges régionaux.

Par Rihab Taleb

Le président Hussein Ali Mwinyi a expliqué que cette initiative a pour but de répondre aux limites du port historique de Malindi, construit en 1920. Vieillissant et peu adapté aux exigences du commerce moderne, Malindi souffre de congestion chronique, ce qui ralentit les livraisons, augmente les coûts logistiques et réduit la compétitivité de Zanzibar face aux autres plateformes portuaires de la région.

Le futur port de Mangapwani se veut une réponse à ces défis. Il sera doté d'installations multifonctionnelles capables de traiter jusqu'à 200 000



conteneurs EVP et un million de tonnes de marchandises diverses par an. Sa conception permettra d'accueillir des navires de plus

grande taille et d'améliorer la fluidité des opérations, réduisant ainsi les délais et optimisant les coûts.

Le projet intègre un volet

énergétique crucial : une centrale électrique sera construite sur le site, accompagnée de réservoirs modernes de stockage de carburant d'une capacité de 60 millions de litres. Cette combinaison port-énergie doit sécuriser l'approvisionnement de l'archipel et soutenir ses ambitions de diversification économique.

Le port de Mangapwani est pensé comme une plateforme intégrée dans les corridors commerciaux d'Afrique de l'Est, facilitant la connectivité avec la Tanzanie continentale et les marchés voisins. L'objectif est de faire de Zanzibar un acteur incontournable dans les échanges régionaux, tout en renforçant son attractivité pour les investisseurs.

Le tourisme est l'un des piliers de l'économie zanzibarite ; les autorités souhaitent élargir la base productive du pays en misant sur le commerce, la logistique et l'énergie. Le port de Mangapwani apparaît ainsi comme un levier essentiel pour soutenir cette ambition et pousser Zanzibar vers une croissance durable.

R.T

EXPANSION NUMÉRIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

ALIBABA PROPOSE UNE PLATEFORME DE COMMERCE ET PAIEMENT À LA GUINÉE ÉQUATORIALE

Le géant chinois du numérique Alibaba a présenté à la Guinée équatoriale un projet d'implantation qui pourrait transformer le paysage commercial de la sous-région. L'entreprise propose de créer à Malabo une plateforme intégrée combinant commerce en ligne et solutions de paiement numérique, destinée à desservir un marché régional évalué à plus de 160 millions de consommateurs.

La présentation officielle a eu lieu le 3 avril 2026, lors d'une réunion présidée par le vice-président Teodoro Nguema Obiang Mangue. Selon le compte rendu de la vice-présidence, Alibaba envisage de structurer ses opérations dans le pays de manière à couvrir le marché équato-guinéen, et aussi l'ensemble des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), ainsi que la République démocratique du Congo. Le projet repose sur une plateforme numérique centralisée qui mettrait en relation vendeurs et acheteurs, tout en intégrant des outils de paiement sécurisés. L'idée est de faciliter la visibilité des commerçants, de simplifier la gestion des commandes et de garantir la fiabilité des transactions électroniques. Pour les autorités locales, ce modèle pourrait offrir aux commerçants équato-guinéens une ouverture vers de nouveaux marchés régionaux, tout en réduisant certains coûts liés à la distribution classique. Des discussions supplémentaires sont prévues pour préciser les conditions d'implantation et examiner les mesures d'accompagnement que l'État pourrait proposer.

Le groupe avait déjà lancé en 2024 une plateforme en Afrique du Nord, en partenariat avec des acteurs publics et privés. Ce modèle, essentiellement non transactionnel, visait à mettre en relation les entreprises locales avec des partenaires étrangers, moyennant un abonnement fixe donnant accès à des services de visibilité et de marketing.

Avant cette expérience en Afrique du Nord, Alibaba avait testé son approche en Afrique de l'Est, avec des implantations signalées au Rwanda en 2018 puis en Éthiopie en 2019. Ces initiatives ont permis au groupe d'adapter ses formats de plateformes aux réalités locales, en modulant le degré d'intégration des services selon les contextes institutionnels et commerciaux. Le projet en Guinée équatoriale s'appuie sur des perspectives prometteuses pour le commerce en ligne en Afrique. Le rapport Payments and E-commerce in Africa 2024 de la fintech Nikalupe, cité dans le dossier remis aux autorités, estime que la part des Africains effectuant des achats en ligne pourrait atteindre 40 % d'ici 2025, contre 24 % en 2020. Le nombre d'acheteurs numériques dépasserait alors les 500 millions, avec une croissance annuelle moyenne projetée à 17 %.

Pour Alibaba, l'implantation en Guinée équatoriale représente donc une opportunité stratégique pour se positionner tôt sur un marché en pleine expansion et bâtir une infrastructure régionale capable de soutenir la croissance du commerce numérique en Afrique centrale.

R.T

COMPÉTITION RÉGIONALE ET DÉSENCLAVEMENT TROIS PAYS AFRICAINS AVANCENT SUR UN CORRIDOR FERROVIAIRE STRATÉGIQUE

Par Nawal Bordji

Face à une lutte d'influence entre axes logistiques en Afrique orientale et centrale, trois nations poursuivent un ambitieux projet ferroviaire destiné à faciliter les flux commerciaux et à mieux relier les économies sans littoral aux débouchés mondiaux. Entre volonté d'intégration et difficultés pratiques, cette initiative s'inscrit dans une refonte plus large des voies marchandes du continent. La Tanzanie, le Burundi et la République démocratique du Congo ont officiellement entériné à Kinshasa le rapport intermédiaire de l'étude de faisabilité pour le tronçon Msongati-Kindu de leur futur corridor ferroviaire à écartement standard (SGR) partagé. Cette validation constitue une progression vers la réalisation de ce chemin de fer électrique moderne, destiné à structurer une chaîne logistique est-africaine et centrale. Le tracé prévoit de connecter Uvinza, Musongati, Gitega, Bujumbura et Uvira jusqu'à Kindu, permettant le transport de biens et de voyageurs entre les trois États. L'infrastructure doit aussi renforcer la liaison des pays enclavés avec le port de Dar es Salaam, première plateforme commerciale régionale. Les chiffres montrent que la RDC est le premier utilisateur de Dar es Salaam, avec plus de 5,9 millions de tonnes de fret traitées en 2024/25. Cette position confirme son rôle de partenaire commercial majeur de la Tanzanie, alors que la future ligne SGR pourrait accroître encore les échanges. Cette avancée intervient alors que la Tanzanie multiplie ses efforts pour asseoir son rôle de port maritime de l'Afrique de l'Est. En concurrence avec le port kényan de Mombasa, qui dessert un arrière-pays similaire, le pays mise sur des infrastructures intégrées afin d'attirer les trafics des États sans littoral. Parallèlement au rail, des projets routiers et fluviaux sont en cours pour améliorer l'interconnexion. En même temps, d'autres initiatives rivales émergent. Le Kenya explore une ligne transnationale pour desservir ces mêmes marchés, tandis que le corridor de Lobito, qui doit lier la Zambie et la RDC à l'Atlantique, entre en phase décisive avec la recherche de financements. Malgré ces progrès, la concrétisation du projet reste soumise à plusieurs obstacles, dont la concurrence avec les autres corridors précités, susceptibles d'influer sur le calendrier, l'attractivité et la rentabilité de l'ouvrage. S'y ajoutent les défis liés à la collecte des fonds, à la coopération entre États partenaires et à la maîtrise des aspects techniques du tracé transfrontalier.

N.B

SAHARA OCCIDENTAL

GRÈVE DE LA FAIM D'UN DÉTENU SAHRAOUI
CONTRE DES PRATIQUES DÉNONCÉES

Un détenu civil sahraoui a décidé d'entamer une grève de la faim afin de protester contre les agissements de l'administration pénitentiaire marocaine.

Par Karim Akli Daoudi

El Wali Mohamed Ali Aina a lancé, lundi, une grève de la faim de 48 heures pour dénoncer les mauvais traitements, le harcèlement ciblé dont il affirme être victime, ainsi que les pratiques discriminatoires exercées à son encontre par l'administration pénitentiaire relevant de l'occupation marocaine, en raison de son statut de prisonnier politique, selon la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines.

D'après la même source, El Wali Mohamed Ali Aina, actuellement incarcéré dans l'établissement pénitentiaire de Laâyoune occupée, adresse à travers cette action un message d'alerte aux autorités carcérales. D'autres formes de protestation pourraient suivre si ses revendications ne sont pas prises en considération par l'administration concernée.

Toujours selon les éléments recueillis



lis par cette organisation, le détenu sahraoui a été placé dans une cellule surchargée aux côtés de prisonniers de droit commun, une situation interprétée comme une sanction de représailles en raison de ses positions publiques en faveur de la cause sahraouie et de sa revendication du droit à l'autodétermination.

L'agence de presse sahraouie SPS rapporte par ailleurs que le prisonnier civil sahraoui El Wali Mohamed Ali Aina a écopé, le 17 mai 2022, d'une peine de dix années de réclusion à l'issue d'un procès qualifié de simulé, reposant sur des accusations considérées comme fabriquées. Son unique « tort » réside dans son engagement étudiant à l'Université Ibn Zohr d'Agadir et dans son plaidoyer pacifique en faveur des droits du peuple sahraoui, dont le territoire demeure sous occupation marocaine depuis 1975.

KAD

L'APLS CIBLE DES POSITIONS DES FORCES D'OCCUPATION
MAROCAINES À MAHBÈS

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé, dimanche, les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbès.

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé, dimanche, les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur

de Mahbès. Ils leur ont infligé de « lourdes pertes humaines et matérielles », indique un communiqué militaire du ministère sahraoui de la Défense.

Les unités de l'APLS ont mené des bombardements intenses ciblant les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbès, selon le communiqué rapporté par l'Agence de

presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'armée sahraouie « se poursuivent contre les positions des forces d'occupation marocaines, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte (mur de sable) », conclut le communiqué.

RI

GHAZA

LE BILAN S'ALOURDIT À 72 302
MARTYRS ET 172 090 BLESSÉ

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72 302 martyrs et 172 090 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué ce lundi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de sept martyrs, ainsi que 17 blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la

même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 723 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.990 autres ont été blessés, tandis que les corps de 759 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

RI

NIGERIA

17 MORTS DANS L'ATTAQUE
D'UN VILLAGE DANS L'ÉTAT DE BENUE

Des hommes armés ont attaqué un village dans l'état de Benue, dans le centre du Nigeria, tuant 17 personnes.

L'état de Benue se trouve dans une région régulièrement confrontée à des tensions entre agriculteurs et éleveurs à propos des terres et des ressources naturelles, ainsi qu'à des enlèvements contre rançon perpétrés par des groupes armés locaux, connus sous le nom de « bandits », ont indiqué dimanche des autorités.

Le porte-parole du gouvernement de l'état de Benue, Tersoo Kula, a confirmé l'attaque dans le village de Mbalom, dans la zone de gouvernement local de Gwer East. Le gouverneur de l'état de Benue, Hyacinth Alia, a imputé la responsabilité de l'attaque à des « éleveurs armés présumés », qualifiant cet acte de « barbare ».

RI

GUERRE DU MOYEN-ORIENT

LE MAE IRANIEN S'ENTRETIENT PAR TÉLÉPHONE AVEC SES HOMOLOGUES
RUSSE ET INDIEN

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a échangé dimanche ses points de vue avec ses homologues russe et indien sur le conflit régional en cours impliquant les Etats-Unis, Israël et l'Iran.

Au cours de deux entretiens téléphoniques distincts, M. Araghchi a discuté des derniers développements dans la région de l'Asie occidentale ainsi que des conséquences sécuritaires et économiques de "l'agression américaine et israélienne" avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et le ministre indien des Affaires étrangères, Subrahmanya Jaishankar, selon des communiqués publiés par le ministère iranien des Affaires étrangères.

M. Araghchi a détaillé les "crimes" commis par les Etats-Unis et Israël contre le peuple iranien au cours des 37 derniers jours, notamment leurs attaques

contre les infrastructures industrielles et de production iraniennes, les hôpitaux, les écoles, les zones résidentielles ainsi que les centres et installations nucléaires.

Il a exhorté toutes les parties influentes au Conseil de sécurité de l'ONU à adopter des approches responsables fondées sur le droit international.

Il a souligné la ferme détermination du peuple et des forces armées iraniennes à défendre avec vigueur les intérêts nationaux et la sécurité de l'Iran, mettant en garde contre les conséquences de "l'agression américaine et israélienne" pour la stabilité et la sécurité dans la région et dans le monde.

M. Lavrov, pour sa part, a souligné la nécessité de mettre fin aux attaques "illégalles" contre des cibles civiles, en particulier la centrale nucléaire de

Bushehr, dans le sud de l'Iran, appelant à saisir toutes les occasions pour empêcher l'extension du conflit.

Le ministre indien des Affaires étrangères a souligné l'importance des efforts visant à rétablir la stabilité et la sécurité dans la région, exprimant le soutien de son pays aux efforts en cours aux niveaux régionaux et internationaux pour mettre fin à la guerre.

Ces appels téléphoniques ont eu lieu dans un contexte de tensions régionales accumulées à la suite des frappes conjointes américano-israéliennes contre l'Iran qui ont débuté le 28 février, auxquelles l'Iran et ses alliés régionaux ont répondu par des attaques contre des intérêts israéliens et américains à travers le Moyen-Orient. Ailette

L'IRAN MET EN GARDE CONTRE DES REPRÉSAILLES
DÉVASTATRICES EN CAS D'ATTAQUE CONTRE DES
INFRASTRUCTURES CIVILES

L'Iran a mis en garde lundi contre des représailles "bien plus dévastatrices" et de grande ampleur si ses cibles civiles devaient faire l'objet de nouvelles attaques.

"Si les attaques contre des cibles civiles se répètent, les prochaines phases de nos opérations offensives et de représailles seront bien plus dévastatrices et étendues," a déclaré un porte-parole du quartier général central de Khatam al-Anbiya.

Plus tôt, le président américain Donald

Trump avait menacé de détruire les infrastructures civiles iraniennes si le détroit d'Ormuz restait fermé.

Par ailleurs, Ali Akbar Velayati, conseiller du Guide suprême iranien, a averti dimanche que le front de la résistance pourrait prendre pour cible le détroit de Bab el-Mandeb.

"Si la Maison Blanche envisage de répéter ses erreurs stupides, elle se rendra vite compte que les flux énergétiques et commerciaux mondiaux peuvent être perturbés d'un

simple signal," a déclaré M. Velayati sur les réseaux sociaux, faisant allusion à la fermeture éventuelle de cette voie navigable.

Reliant la mer Rouge au golfe d'Aden, le détroit de Bab el-Mandeb est un goulet d'étranglement crucial pour le trafic maritime entre l'Atlantique, l'océan Indien et la Méditerranée.

RI

INTERNET DU FUTUR

DOPER LA CONNEXION AVEC PRESQUE RIEN

Une avancée majeure dans la fibre optique pourrait bouleverser les télécommunications. Des chercheurs de l'University College London (UCL) annoncent avoir atteint un débit record, dix fois supérieur à celui des réseaux commerciaux actuels, en exploitant les câbles existants. Une prouesse qui ouvre la voie à une nouvelle génération d'Internet ultrarapide, sans nécessiter de lourds travaux d'infrastructure.

Par Yakout Abina

C'est une prouesse qui pourrait transformer notre quotidien numérique sans qu'il soit nécessaire de creuser le moindre trottoir. Aujourd'hui, améliorer la vitesse d'Internet implique généralement de lourds travaux, comme ouvrir des tranchées et poser de nouveaux câbles.

Cependant, une équipe de chercheurs de l'University College London (UCL) annonce avoir franchi un cap historique dans la transmission de données, ouvrant la voie à une bande passante dix fois supérieure à celle que nous connaissons aujourd'hui. Déjà réputés pour avoir établi en 2020 un record mondial de vitesse à 178 téraoctets par seconde (Tb/s), ils annoncent au-



jourd'hui avoir repoussé cette limite en atteignant les 450 Tb/s. D'autres équipes, notamment au Japon, ont même franchi le seuil du pétaoctet par seconde (Pb/s) en laboratoire, mais l'exploit londonien est remarquable car réalisé sur des câbles commerciaux existants. Pour mieux comprendre l'exploit, imaginez la fibre optique comme une autoroute. Jusqu'ici, seule une partie de la chaussée était utilisée pour faire circuler les données. Les chercheurs ont réussi à ouvrir de nouvelles voies, exploitant des zones du spectre lumineux restées inutilisées, ce qui permet de multiplier la capacité de transmission.

Contrairement aux expériences menées jusqu'ici en laboratoire avec des équipements spécialisés, l'équipe britannique a reproduit cette performance en conditions réelles. Le signal a été transmis depuis leur laboratoire de Bloomsbury jusqu'à un centre de données situé à Canary Wharf, en plein cœur de Londres. Ce résultat représente dix fois le record actuel obtenu avec des infrastructures commerciales. Selon les spécialistes, cette percée pourrait transformer les réseaux existants en véritables autoroutes numériques, ouvrant la voie à une nouvelle génération de communications ultrarapides sans né-

cessiter de lourds travaux.

Pour parvenir à ce résultat, les chercheurs ont élargi le spectre de fréquences utilisé, allant de 1 264 à 1 617,8 nanomètres. Le principal obstacle, c'est que sur ces nouvelles voies, la lumière voyage moins bien. Elle se déforme, s'éparpille et arrive un peu "floue" à destination à cause de la texture du verre à l'intérieur des câbles (ce qu'on appelle l'indice de réfraction). L'équipe a dû mettre au point des algorithmes de correction inédits pour compenser ces anomalies physiques et garantir la clarté du signal sur plusieurs kilomètres.

Selon les chercheurs, cette approche pourrait accélérer considérablement l'adoption. Là où une refonte complète du réseau aurait exigé des investissements colossaux et des délais prolongés, cette solution pourrait être déployée en seulement cinq ans, ouvrant la voie à une nouvelle génération de communications ultrarapides.

Polina Bayvel, qui a travaillé sur cette technologie, souligne que « les humains ne sauraient pas exploiter une bande passante décuplée. Il n'y a qu'une quantité limitée de données qu'un individu peut traiter – on ne peut regarder qu'un certain nombre de films ».

En revanche, l'infrastructure numérique qui alimente l'intelligence artificielle génère un flux massif et continu de données. C'est précisément ce type de trafic que cette innovation pourrait absorber, transformant les réseaux existants en véritables autoroutes pour l'IA et les services connectés.

Y.A

AUTOMOBILE

ADIEU À LA TESLA MODEL S

Par Salim Nait Ouguelmim

C'est désormais officiel : la Tesla Model S n'est plus. Le fabricant américain a stoppé la prise de commandes de sa grande berline électrique. Il est utile de revenir sur le parcours de ce modèle devenu aujourd'hui un précieux souvenir. Qui se rappelle encore de la première fois où il a aperçu une Tesla Model S ? Si je ne la possède sans doute plus, je me souviens nettement d'avoir photographié un exemplaire blanc de cette imposante berline électrique il y a de nombreuses années, arborant fièrement ses lignes dans le sud de la France.

S'émerveiller devant une berline ? Oui, mais pas n'importe laquelle. Son style semblait à la fois visionnaire – sans excès – et, surtout, elle roulait entièrement à l'électricité. À une époque où les voitures électriques évoquaient surtout des modèles comme la Nissan Leaf, la Renault Zoé ou la Mitsubishi i-MiEV (Peugeot iOn/Citröën C-Zéro), croiser une Model S avait de quoi surprendre. Pourtant, la Model S a tiré sa révérence. Après un restylage discret partagé avec le Model X, Tesla a annoncé lors de sa conférence sur les résultats en janvier 2026 que ces deux haut de gamme cesseraient d'être commercialisés. Le couperet est tombé le 1er avril 2026, quand Elon Musk a confirmé l'arrêt des commandes via une publication sur X. Numérama en profite pour revenir sur la carrière de la Model S, icône de l'automobile moderne qui a fait passer Tesla du statut de niche à celui d'acteur majeur. Le saviez-vous ? La Model S devait initialement être signée par Henrik Fisker. Mais après des maquettes jugées « horribles » par les équipes et des échanges tendus avec Elon Musk, le projet baptisé « WhiteStar » sera finalement dessiné en 2008 par Franz von Holzhausen (toujours en poste), et ce en seulement trois mois. La berline a tant fait parler d'elle parce qu'elle a repoussé les limites du possible en automobile. Pour compenser le poids considérable



du pack batteries et offrir des performances dynamiques, Musk imposa une structure quasi intégralement en aluminium, une pratique rare alors. Après des mois de développement intensif dans l'ancienne usine SpaceX de Hawthorne en Californie, Tesla dévoila un premier prototype de la Model S au public le 26 mars 2009. Lors de la présentation, le Guardian rapporta les mots de Musk : « Nous espérons que ce modèle montrera à l'industrie qu'il est possible de produire une voiture électrique très désirable à un coût intéressant. » La marque tablait sur une production de 20 000 unités par an, avec la berline proposée en trois capacités de batterie permettant respectivement 257 km, 370 km ou 483 km d'autonomie. Le développement se poursuivit encore quelques années, jusqu'au 22 juin 2012, date à laquelle la toute première Model S de série quitta l'usine de Fremont. Tesla Model S (2012-2016) : l'ouverture d'une ère nouvelle. L'apparition de la Model S provoqua un véritable séisme dans l'industrie automobile et la presse salua unanimement son succès. Le design, parfois comparé à des modèles de Maserati ou Ja-

guar, fit forte impression. « Si on évoque ces marques prestigieuses, ça me rend très heureux », expliquait Franz von Holzhausen. La berline étonna aussi par son aérodynamisme, affichant le coefficient de traînée le plus bas du secteur (0,24). On loua également l'habitabilité : la Model S pouvait accueillir jusqu'à sept personnes ! En effet, jusqu'en 2018, deux petites places arrière face à la route, situées dans le coffre, étaient disponibles en option. De plus, c'est bien cette berline américaine qui popularisa le coffre avant « frunk » chez les électriques, ainsi que les poignées de porte affleurantes dans la carrosserie. Durant cette période, la Model S n'avait pas d'équivalent. Elle fixa les nouveaux standards du luxe technologique et de la sécurité, en obtenant des notes parfaites aux tests Euro NCAP à chaque version.

L'enthousiasme autour de la berline tenait aussi à un tour de force ergonomique et technologique : fini le foisonnement de boutons physiques, tout ou presque était contrôlé depuis un écran géant (17 pouces).

S.N.O

PROGRÈS TECHNIQUE MONDIAL

L'INNOVATION CONSTRUCTIVE AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE ENVIRONNEMENTALE

Matériaux composites, bétons bas carbone, retour du bois technique : le bâtiment se réinvente pour résister aux séismes et au changement climatique. Mais toutes les innovations ne se valent pas. Certaines, comme le PVC, posent encore problème.

Par Chaïmaa Sadou

Des acteurs académiques nationaux et internationaux ont mis en évidence, lors d'une rencontre dominicale à Alger, l'importance des formations et des séminaires pour actualiser les connaissances en matière d'innovation dans le bâtiment. L'École supérieure des métiers du bâtiment (ESMB), filiale de la Banque nationale de l'habitat (BNH), a organisé une conférence intitulée « Matériaux innovants, résilience structurelle et approches avancées de renforcement des ouvrages ». Cette conférence s'inscrit dans une dynamique visant à combler les écarts entre la recherche et la pratique sur le terrain.

Le professeur Abdeljalil Belarbi, émérité de l'Université américaine de Houston, a souligné qu'en Algérie les connaissances existent, mais que la clé est de multiplier les stages et ateliers pour aider les acteurs à se tenir au courant des nouveautés en ingénierie des ouvrages. Il a rappelé que les travaux américains mettent l'accent sur de nouvelles techniques de renforcement des structures et sur des matériaux qui remplacent ou réduisent l'usage traditionnel de l'acier, au profit de solutions plus résistantes à la corrosion et mieux adaptées aux séismes. Selon lui, certaines innovations permettent d'augmenter la durée de vie des ouvrages de plusieurs décennies tout en réduisant les coûts de maintenance.

Le docteur Youcef Hamoudi, directeur général de l'ESMB, a précisé que l'établissement organise une série de rencontres visant à inviter des experts en management des projets du bâtiment, en géotechnique, en béton armé et en matériaux de construction. Des échanges avec l'Université de Houston, facilités par le professeur Belarbi, ont permis de former des formateurs et d'ouvrir de nouvelles formations, notamment à l'Université de Tlemcen. Ce mouvement s'inscrit dans les « Conférences du bâtisseur » lancées par l'ESMB et s'appuie sur des coopérations internationales pour actualiser les pratiques locales.

Ce cas illustre plus largement les innovations des deux dernières décennies se lisent dans plusieurs axes convergents. D'un côté, l'évolution des matériaux et des techniques de construction ; de l'autre, les réponses



apportées par ces avancées aux défis environnementaux, de résilience et de durabilité. Le secteur du bâtiment représente aujourd'hui près de 40 % des émissions mondiales de CO₂ et consomme environ 50 % des ressources naturelles. C'est dire l'urgence d'innover.

UN BOIS LÉGER MAIS AUSSI DUR QUE LE BÉTON

Concernant les matériaux, le remplacement progressif de certains éléments traditionnels par des solutions plus durables et moins énergivores est notable. Le bois, par exemple, fait son retour sous des formes techniques comme le bois lamellé-croisé (CLT), aussi résistant que le béton mais beaucoup plus léger. Ce matériau biosourcé stocke naturellement du carbone : un mètre cube de bois en contient près d'une tonne. Paradoxalement, dans certaines régions du monde comme l'Amérique du Nord et l'Europe du Nord, le PVC a remplacé le bois pour les menuiseries et les bardages. L'objectif affiché : ralentir la déforestation en utilisant un matériau plastique plus durable. Pourtant, ce choix divise. Si le PVC sauve les forêts sur le papier, sa fabrication émet des substances toxiques (dioxines, chlorure de vinyle) et son recyclage reste problématique, avec un taux de recyclage réel inférieur à 30 % en moyenne mondiale. L'innovation, ici, montre ses limites et rappelle qu'aucune solution n'est parfaite.

Parallèlement, on observe une montée en puissance des bétons bas carbone. Le ciment classique, élément

clé du béton traditionnel, émet environ 900 kg de CO₂ par tonne produite. Les nouvelles formulations, intégrant des cendres volantes issues des centrales à charbon ou des laitiers de hauts fourneaux (déchets de l'industrie sidérurgique), abaissent ce chiffre à moins de 200 kg par tonne. Soit une réduction des émissions de près de 80 %. En France, au Maroc et en Algérie, des projets pilotes utilisent déjà ces bétons pour des immeubles de logements et des infrastructures routières.

L'impact environnemental et l'adaptation au milieu sont au cœur des recherches. Des systèmes de renforcement structurel – parfois en remplacement partiel de l'acier – s'appuient sur des matériaux composites (fibres de carbone ou de verre noyées dans une résine) et des bétons plus résistants à la corrosion et aux secousses sismiques. Ces composites sont deux à trois fois plus légers que l'acier et ne rouillent pas. Dans des pays à forte activité sismique comme le Japon, le Chili, la Turquie ou l'Italie, des ponts, des hôpitaux et des gratte-ciel intègrent désormais ces technologies. Des tests en laboratoire montrent qu'ils supportent des secousses d'intensité 8 sur l'échelle de Richter sans rupture brutale. Ces avancées permettent des constructions plus robustes, plus rapides à mettre en œuvre et, globalement, plus respectueuses des écosystèmes locaux.

Les pratiques modernes insistent aussi sur l'importance du terrain. Des stages, des ateliers et des programmes de formation continue sont considérés comme essentiels pour

transférer les connaissances des laboratoires américains vers les chantiers et les entreprises locales. Cette diffusion des savoirs est indispensable pour que les outils novateurs ne restent pas confinés aux hautes sphères académiques, mais gagnent les communautés qui alimentent l'économie nationale. L'exemple de l'Université de Tlemcen, qui a formé des dizaines d'ingénieurs grâce au partenariat avec Houston, montre la voie.

Dans la pratique, les projets montrent une tendance vers une meilleure coordination entre géotechnique, conception et contrôle des ouvrages. Des protocoles modernisés intègrent des évaluations de risques plus fines et des plans de maintenance préventive. Les échanges bilatéraux et les programmes conjoints contribuent à réduire les délais de mise sur le marché des innovations et à renforcer la capacité locale à gérer des projets complexes. À Alger même, plusieurs promoteurs commencent à exiger des matériaux à faible empreinte carbone pour leurs nouveaux programmes.

Cependant, des défis subsistent : traduire rapidement les résultats de recherche en normes communes, assurer un financement durable pour les formations continues, et garantir l'accès équitable aux innovations dans les régions éloignées. Le coût reste un frein : certains composites ou bétons bas carbone sont encore 20 à 30 % plus chers que les matériaux traditionnels. Mais les économies sur le long terme (moins d'entretien, meilleure résistance) compensent souvent ce surcoût initial. La dynamique observée à Alger montre que les acteurs publics et privés perçoivent l'innovation comme un levier central pour une construction plus sûre, plus efficace et alignée sur les objectifs de développement durable.

Les vingt dernières années ont accéléré les mutations du secteur. L'exemple d'Alger illustre comment formations, partenariats et échanges internationaux peuvent diffuser ces avancées et adapter les pratiques locales aux standards mondiaux. En favorisant le renforcement des compétences et la collaboration entre universités et entreprises, on prépare un paysage bâti plus sûr, plus respectueux des écosystèmes et capable de faire face aux défis climatiques à venir.

Construire mieux, plus solide et plus propre est désormais possible. Matériaux biosourcés, bétons bas carbone (jusqu'à -80 % de CO₂), composites antisismiques (deux à trois fois plus légers que l'acier) : les solutions existent et leurs performances sont mesurées. Reste à les faire connaître et à les rendre accessibles. La formation des professionnels est la clé. Sans elle, les plus belles innovations resteront dans les laboratoires. C.S

QUAND L'AGRICULTURE EST MAUVAISE POUR ... LES FORÊTS LES CULTURES TROPICALES POINTÉES DU DOIGT EN AFRIQUE

Par Kahina Baghdad

Des scientifiques suédois ont montré que quatre productions – manioc, maïs, riz et cacao – sont les principales responsables du recul des forêts sur le continent africain.

En examinant 184 denrées agricoles réparties dans 179 pays, ils soulignent que « la déforestation provient non seulement des échanges internationaux, mais aussi des besoins alimentaires locaux dans les États producteurs ». En Afrique, deux nations se distinguent comme leaders de cette destruction liée à l'agriculture : la République démocratique du Congo (RDC) et la Côte d'Ivoire. En RDC, le phénomène est partiellement dû aux cultures vivrières telles que le maïs et le riz, chacun

représentant 4 % de la déforestation totale, derrière le manioc avec 3 %. En Côte d'Ivoire, le cacao est davantage impliqué, sa culture étant fortement liée à la transformation des forêts et comptant pour environ 2 % de la déforestation planétaire. Joseph Ganongo, spécialiste en sécurité alimentaire au ministère congolais de l'Environnement, non associé à l'étude, explique à Mongabay : « Déforester, c'est faire disparaître durablement une forêt naturelle pour la remplacer. Le riz ne pousse pas en forêt ; on peut défricher pour le planter, mais généralement il est cultivé en zones déjà ouvertes ou humides. » Il admet toutefois que la RDC a engagé des projets industriels de maïs et manioc pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

« Autrefois, on abattait les arbres pour le cacao ; cela diminuera avec le Règlement européen.

Quand le cacaoyer grandit, il redevient presque une forêt, car c'est un arbre qui stocke du carbone : la perte d'émissions n'est donc pas définitive. L'impact de cette déforestation est discutable », ajoute-t-il. À l'échelle mondiale, l'étude classe la production de bœuf en tête, avec 40 % de la déforestation due à l'extension des pâturages, surtout au Brésil, générant « environ 5 % des émissions mondiales ». Ganongo conclut : « L'Afrique est la région qui capte et séquestre le plus de carbone. Nous nous enorgueillissons de ne pas être à l'origine du changement climatique, et ces chiffres le prouvent. »

K.B

ART PLASTIQUE

À MAINS NUES, LA MÉMOIRE VIVE DE BELAKH DJAMEL

C'est dans l'enceinte du Musée public national Ahmed-Zabana d'Oran que s'est ouverte, lundi, une exposition signée par le plasticien Belakh Djamel Djaballah. L'artiste y convie les passionnés des arts visuels à traverser l'univers singulier qu'il a façonné au fil des décennies, révélant ainsi toute la profondeur de son ancrage dans l'art plastique contemporain.

Par Slimane Zoheir

Baptisée "À mains nues", la manifestation rassemble quelque 46 créations de cet enfant de Batna, autant de preuves d'un talent consommé pour métamorphoser une pensée abstraite en image saisissante, entraînant le regardeur dans un monde chromatique d'une rare authenticité.

Né il y a près de 35 ans, ce corpus stylistiquement semi-réaliste constitue, selon son auteur, une chance inespérée de le soumettre au regard du public. Belakh Djamel précise : "Chacune de mes toiles repose sur



une démarche singulière et renouvelée. Je les accompagne de leur genèse jusqu'à leur achèvement, librement, sans entraves, laissant

s'exprimer une sensibilité profonde qui leur insuffle des sens multiples et grave en elles chaque fragment de mon histoire créatrice." Hichem Sek-

kal, directeur du musée Ahmed-Zabana, a quant à lui souligné que l'exposition offre un espace propice au recueillement et à l'écoute du chuchotement des pigments, permettant de déchiffrer ce que recèle chaque toile tout en redécouvrant le cheminement d'un artiste ayant œuvré avec passion au rayonnement des arts plastiques algériens.

Le visiteur a par ailleurs pu admirer cinq toiles plus anciennes du peintre, conservées dans la salle des beaux-arts du musée. Exécutées dans les années 1980, elles portent des titres évocateurs, parmi lesquels "Chute dans le carré noir", "En attendant l'aube" ou encore "Douleur".

Peintre et sculpteur sur bois, Belakh Djamel Djaballah pratique également le modelage et détient un catalogue fourni d'œuvres habitées par une vision résolument actuelle. Son parcours l'a conduit vers des expositions individuelles en Tunisie, à Paris et en Russie, tandis que sa participation à de nombreuses manifestations collectives, tant en Algérie qu'à l'international, a durablement assis sa réputation.

S.Z

PATRIMOINE FORESTIER ET AGRICOLE

2^e ÉDITION DE LA FÊTE DE L'OLIVIER DU 7 AU 9 AVRIL

La 2^e édition de la Fête de l'olivier, ou "Rahva n'Tzemourt", qui vise à promouvoir la richesse et le savoir-faire locaux, se tiendra du 7 au 9 avril en cours à Tizi-Ouzou, a annoncé lundi la Chambre de l'agriculture de la wilaya.

Cet événement, qui se tiendra à la Maison de la culture Mouloud-Mammerdi, constitue un "rendez-vous incontournable pour l'ensemble des acteurs de la filière oléicole. Il permettra de promouvoir la richesse et le savoir-faire locaux,

tout en favorisant les échanges professionnels et le développement économique du secteur", a souligné la source.

Au programme, une exposition et vente d'huile d'olive, d'olives de table et de divers produits dérivés de l'olivier, ainsi que du matériel agricole spécialisé et des intrants dédiés à l'oléiculture.

Des espaces d'échange et de mise en réseau sont également prévus pour permettre aux producteurs, transformateurs, investisseurs et aux

institutions de se rencontrer. Des experts et des professionnels animeront à l'occasion des conférences-débats. Ils aborderont notamment les enjeux techniques, économiques et organisationnels de la filière.

"Cet événement s'inscrit dans une dynamique de valorisation de l'oléiculture, un secteur stratégique pour le développement agricole régional", a-t-on souligné de même source.

R.S

SANTÉ OCULAIRE

MIRACLES DE CHIRURGIE

Par Malika Azeb

Une campagne d'opérations gratuites au profit de plus de 100 patients atteints de cataracte a été organisée durant 10 jours en Afrique du Sud.

L'initiative a touché les zones isolées et loin des services spécialisés où l'accès à la chirurgie était quasiment inexistant et où certains malades attendent depuis des années pour pouvoir bénéficier d'une opération chirurgicale dans des établissements de santé publics.

Gladys Khoza, une vieille dame qui a recouvré la vue après avoir fait partie des 133 personnes qui ont été opérées lors de la récente campagne menée par des médecins sud-africains dans deux hôpitaux au cours des deux derniers week-ends écoulés, a manifesté sa joie après qu'une infirmière a retiré son pansement, au lendemain de l'opération, et que le monde réapparaissait devant ses yeux. La cataracte est un problème courant, souvent lié à l'âge, qui se caractérise par l'opacification du cristallin. En Afrique du Sud, plus de 240 000 personnes sont en attente d'une opération, bien que le pays dispose d'infrastructures privées de pointe, pas toujours accessibles à tous les malades, qui sont dans l'obligation d'attendre de très longs rendez-vous dans les structures publiques.

Les opérations consistent à insérer une nouvelle lentille artificielle. Pour Mme Khoza, son intervention n'est pas qu'un simple geste chirurgical : elle représente un gain considérable pour sa qualité de vie à un âge avancé, en reprenant ses activités préférées, dont la télévision, la lecture de sa Bible et le fait de voir clairement sa famille.

« Nous aimons ce que nous faisons : redonner la vue », a déclaré le Dr Tebogo Fakude, qui faisait partie d'une équipe de médecins s'étant portés volontaires pour pratiquer ces opérations dans deux hôpitaux régionaux près de Johannesburg. Il a expliqué que sa propre mère était aveugle et qu'elle appréciait ce qu'il faisait, ajoutant : « C'est

un petit organe, mais il a un impact énorme sur le corps humain et sur le mode de vie des gens. » Au cours d'une campagne chirurgicale de trois jours à l'hôpital régional de Pholosong, en Afrique du Sud, un nouveau malade était amené au bloc opératoire toutes les deux heures.

Dans le bloc opératoire, une musique gospel apaisante était diffusée afin de remonter le moral des médecins.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 2,2 milliards de personnes à travers le monde souffrent d'une forme de déficience visuelle ; pour un milliard d'entre elles, ces problèmes auraient pu être évités ou elles attendent toujours un traitement.

Les principales causes des troubles visuels sont liées à la cataracte. Selon les estimations de l'OMS, près de 100 millions de personnes en sont atteintes et la moitié d'entre elles sont en attente ou dans le besoin d'une intervention.

Le chiffre des patients nécessitant une opération de la cataracte en Afrique du Sud s'élève à 75 %, d'après une étude publiée par The Lancet en mars dernier.

En Afrique du Sud, les retards dans les interventions chirurgicales constituent un problème majeur dans les établissements publics, où trois quarts de la population (qui compte 62 millions d'habitants) et où les ressources limitées font que les interventions d'urgence et les opérations graves sont prioritaires par rapport aux chirurgies non urgentes, a souligné M. Fakude.

Il a également affirmé que 300 000 nouveaux cas de cataracte sont diagnostiqués chaque année en Afrique du Sud.

Les associations de santé indiquent que l'Afrique du Sud connaît un retard considérable dans la prise en charge des malades atteints de cataracte, notamment dans les zones reculées, comme la province la plus peuplée du Gauteng où a été organisée cette campagne chirurgicale, qui compte plus de 35 000 personnes souffrant de cécité liée à la cataracte.

M.A

BON À SAVOIR

QU'EST-CE QUE LA CATARACTE ?

La cataracte est une maladie des yeux causée par la perte de transparence du cristallin, la lentille naturelle de l'œil.

L'opacification du cristallin intervient d'une manière naturelle ou à cause du vieillissement, entraînant la diminution ou la perte de la vue.

L'âge n'est pas la seule cause de la cataracte ; d'autres facteurs causent également la maladie, comme le diabète ou l'uvéïte, ainsi que certains médicaments tels que les corticoïdes, ou des traumatismes oculaires. Ce type de cataracte est appelé secondaire.

Tandis que les cataractes congénitales se présentent dès la naissance ou au cours des premiers mois de vie ; elles sont causées par des pathologies génétiques ou des maladies qui auraient touché la mère durant la grossesse, telles que la rubéole ou la toxoplasmose.

Pour le traitement de la cataracte, il est généralement chirurgical : il consiste à retirer le contenu opaque du cristallin et à le remplacer par une lentille artificielle.

La cataracte est la première cause de cécité chez beaucoup de patients dans le monde, dont une partie considérable n'a pas accès aux soins adaptés.

En Algérie, où la perte de vision est causée dans 50 % des cas par la cataracte, cette maladie se soigne facilement, soit dans des établissements sanitaires spécialisés privés ou publics. Entre 100 000 et 200 000 patients atteints de cette maladie sont opérés par an.

La prise en charge des patients a fortement évolué, principalement grâce à la modernisation des hôpitaux et à l'introduction des implants locaux.

La gratuité des soins dans les établissements publics et les conventions des structures privées spécialisées en ophtalmologie avec la caisse d'assurance font que les soins sont accessibles pour une bonne partie des malades. Les tarifs pratiqués pour la chirurgie dans le secteur privé se situent entre 70 000 et 100 000 dinars pour un seul œil, selon le type d'implants utilisés.

Le nombre d'interventions réalisées chaque année se situe entre 120 000 et 150 000 tous secteurs confondus, reflétant le souci des autorités sanitaires d'atteindre les standards internationaux dans la réduction des listes d'attente.

M.A

COUPE DU MONDE 2026

KAYLIA NEMOUR DÉCROCHE L'OR À LA POUTRE

Kaylia Nemour a remporté la médaille d'or au concours de la poutre, dans le cadre de la quatrième étape de la Coupe du monde 2026 de gymnastique artistique, organisée au Caire (Egypte).

La championne olympique algérienne de 19 ans a obtenu la première place avec une note de 14.266, devant les deux chinoises, Ke Quinquin (13.166), médaillée d'argent, et Qiu Qiyuan (12.833), médaillée de bronze.

Kaylia Namour avait été sacrée la veille aux barres asymétriques avec un total de 14.033, devant la Chinoise, Jiang Shuting (13.700) et la Slovène Hribar Lucija. C'est une nouvelle étape pour la gymnaste algérienne dans le circuit de la Coupe du monde 2026, après les deux premières manches organisées à Cottbus (Allemagne) et à Bakou (Azerbaïdjan).

La gymnaste algérienne prolonge ainsi son record : elle n'est jamais repartie d'une coupe du monde sans médaille. Au total, elle compte trois médailles d'or et deux en argent en trois participations cette année.

La cinquième étape de la Coupe du monde 2026 de



gymnastique artistique se déroulera du 9 au 12 avril à Osijek (Croatie), alors que celle de Doha (Qatar), prévue du 14 au 18 avril, a été annulée par l'instance internationale. L'Algérienne prendra également

part aux Championnats d'Afrique à partir de 21 avril au Cameroun avec l'objectif de garnir encore plus sa vitrine que ce soit aux barres asymétriques, à la poutre ou au sol.

RS/APS

SPORT OLYMPIQUE LE COA CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DU SPORT AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a célébré lundi, à l'instar de la famille olympique mondiale, la Journée mondiale du sport au service du développement et de la paix, une initiative instaurée par les Nations unies avec le soutien du Comité international olympique (CIO). Dans un communiqué publié à cette occasion, la COA a souligné que le sport ne se limite pas à la compétition pour les titres et les médailles, mais constitue "un outil essentiel pour promouvoir la coexistence pacifique et contribuer au développement durable".

Le Comité a également mis en avant le rôle du sport en tant que langage universel dépassant les frontières et les différences, le qualifiant de "levier efficace" pour bâtir des sociétés plus solidaires et en meilleure santé.

Il représente, selon la même source, un moyen privilégié de diffuser les valeurs olympiques et de renforcer le respect mutuel, notamment auprès de la jeunesse algérienne. Placée cette année sous le slogan "Le sport brise les barrières et construit des ponts", cette journée reflète, selon la COA, l'essence même des principes olympiques. Dans un monde où les divergences politiques ou géographiques peuvent diviser, le sport demeure un facteur de rapprochement entre les peuples, favorisant l'esprit sportif et la compréhension mutuelle.

RS

FOOTBALL / COUPE DU MONDE / QUALIFICATION

LA RDC CÉLÈBRE UN EXPLOIT HISTORIQUE MALGRÉ UNE POLÉMIQUE

Par Hamida Indja

La sélection de la République démocratique du Congo a été accueillie en héros à Kinshasa après sa qualification pour la Coupe du monde, une première depuis plus de 50 ans. Cet exploit a provoqué une grande joie dans tout le pays.

Les joueurs de la sélection de la République démocratique du Congo ont reçu un accueil exceptionnel à leur retour à Kinshasa. Cette qualification pour la Coupe du monde est très importante, car c'est la première fois depuis 1974 que le pays participe à cette compétition.

Des milliers de supporters sont sortis dans les rues de la capitale pour célébrer cette grande réussite. L'ambiance était festive et pleine de joie, après plus d'un demi-siècle d'attente.

Le président Félix Tshisekedi a lui-même accueilli les joueurs et les a félicités pour leurs efforts. Il a rappelé qu'il leur avait promis une récompense en cas de qualification et a expliqué qu'il avait tenu sa promesse en offrant à chaque joueur une voiture et une maison, en signe de reconnaissance pour cet exploit historique.

Le capitaine Chancel Mbemba, longuement acclamé par la foule, a tenu à souligner la dimension collective de cet exploit. Il a exprimé ses remerciements aux autorités ainsi qu'au peuple congolais pour leur soutien indéfectible, précisant que cette qualification, obtenue après 52 ans d'attente, représente une victoire pour la nation tout

entière. Il a aussi rendu hommage aux anciennes générations de joueurs qui ont contribué à l'histoire du football congolais et qui ont préparé le terrain pour cette équipe.

Cependant, cette célébration a créé un petit problème. Le capitaine Mbemba n'a pas pu retourner à temps dans son club, ce qui l'a empêché de jouer un match important entre le LOSC Lille et le RC Lens.

Malgré la grande joie, une polémique a également été enregistrée. Le capitaine Chancel Mbemba est resté à Kinshasa pour les célébrations officielles et n'a pas pu rentrer à temps dans son club. Il a ainsi raté un match important entre le LOSC Lille et le RC Lens. Cette absence a provoqué la colère du club lillois, qui a décidé de contacter la FIFA pour signaler le non-respect des délais de retour des joueurs internationaux.

De leur côté, les supporters ont soutenu leur capitaine. Ils ont considéré que sa présence auprès du peuple était importante et symbolisait le lien fort entre l'équipe nationale et la population. Kevin Nsimbi a déclaré que c'était un grand honneur et a salué les efforts ainsi que la détermination des joueurs.

Après cette grande fête, l'équipe doit maintenant se concentrer sur la suite. La RDC va participer à la Coupe du monde et affronter des équipes fortes comme le Portugal, la Colombie et l'Ouzbékistan, dans un défi important pour les Léopards.

H I

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI ABDALLAH

COMMUNE DE RAHMANIA

NIF : 4100020001608501049

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 et 74 du décret présidentiel N°15/247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et en application des dispositions d'article N° 56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, il est porté à la connaissance de toutes les entreprises ayant soumissionné à l'appel d'offres avec exigence de capacité minimales N°06/2026 concernant le projet suivant :

Réalisation d'un Stade Communal, Quartier 18(1^{re} Tranche) Rahmania

Publié dans les quotidiens et les presses électroniques suivants :

* Les quotidiens

2026/03/08 المشرق بتاريخ

ENTRE NOUS le 08-03-2026,

* Les presses électroniques

AL DJAZAIR AL YAOUM en arabe le 11/03/2026

ALJAZAIR ALYOUM en français le 11/03/2026

* BOMOP

- Après lecture du procès-verbal de la séance d'ouverture des plis N°09/2026 daté le 19/03/2026 et le procès-verbal d'évaluation N°08/2026 daté le 25/03/2026, le président de l'assemblée populaire communal de Rahmania, décide l'attribution provisoire de l'opération : Réalisation d'un Stade Communal, Quartier 18(1^{re} Tranche) Rahmania comme suit :

Entreprise	N° nif	Montant proposé	Montant corrigé	Note technique 70/70	Délai d'exécution	OBS
ENTREPRISE TRAVAUX PUBLIC ET HYDRAULIQUE "AMROUNE ABDELGHAFOUR"	1891902014781127	172.452.771.05 DA	171.341.251.55 DA	55	12 mois	MOINS DISANT

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des recours communale de dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale et les presses électroniques et le BOMOP, et cela conformément aux dispositions d'article 82 du décret présidentiel N°15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et en application des dispositions d'article N° 56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Accusé de réception, les soumissionnaires ou candidats des décisions, et inviter ceux d'entre eux qui souhaitent prendre connaissance de leur motif, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter de la première publication.

MOBILISATION NATIONALE EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INNOVATION DES JEUNES

CLÔTURE DU PREMIER FORUM DES JEUNES LEADERS À ORAN

Le premier forum national du programme de qualification des jeunes leaders, organisé du 2 au 5 avril dans la wilaya d'Oran, a été clôturé dimanche dernier, marquant une avancée significative dans le soutien et l'autonomisation de la jeunesse.

Par Ikram Haou

Lors de l'ouverture de ce forum, présidée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, plusieurs responsables et membres du gouvernement étaient présents, notamment le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab, ainsi que le conseiller du Président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mustapha Saïdj. Les principaux thèmes abordés lors de ce forum ont porté sur trois axes : « La jeunesse et la construction de l'avenir : opportunités d'autonomisation dans les politiques nationales », « Valeurs et conscience du leadership : construire la personnalité des jeunes leaders dans un monde en mutation » et « De la connaissance à l'innovation : efficacité et engagement des jeunes à l'ère de la transparence et de la transformation numérique ». Plusieurs ministres, responsables d'organismes nationaux, experts et universitaires ont pris part aux discussions, dont le ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, la Haut-commissaire à la numérisation, avec rang de ministre, Mme



Meriem Benmouloud, la présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Mme Salima Mousserati, le vice-président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la Nation, M. Bourokba Aïssa, ainsi que le scientifique algérien M. Belkacem Haba. Ces intervenants ont échangé avec des journalistes autour de thématiques variées. Par ailleurs, un grand nombre de jeunes leaders ont bénéficié d'une expérience enrichissante grâce à l'aboutissement du premier parcours du projet « DZ Young Leaders », lancé par le ministère de la Jeunesse pour former et accompagner des jeunes leaders conscients et responsables, en les orientant vers des projets à impact socio-économique durable. Ce programme comprend trois parcours intégrés, chacun encadrant 1 000

jeunes leaders sur une période de quatre mois, avant une clôture par un forum national dédié à la présentation des résultats et à l'échange d'expériences. Il est à noter que le nombre total de jeunes inscrits à ce programme s'élève à 75 000, dont plus de 5 000 ont déjà élaboré des feuilles de route pour des projets concrets dans plusieurs domaines.

Les 1 000 projets portés par 1 000 jeunes leaders ont bénéficié d'un accompagnement approfondi durant une année complète afin de concrétiser leurs idées sur le terrain. Dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil supérieur de la jeunesse et la Haute Autorité de transparence, une initiative intitulée « Ambassadeurs de l'intégrité » a également été lancée, visant à former une première promotion de 100 jeunes afin de promouvoir les principes de transparence et de bonne

gouvernance. Le dernier jour du forum a été marqué par plusieurs initiatives dans les domaines environnemental, sanitaire et culturel, notamment une campagne de don de sang au village méditerranéen, une opération de nettoyage de la plage d'Aïn Franine à Kristel, une campagne de reboisement dans la forêt de Sidi El-Bachir, des activités culturelles de lecture collective au jardin de la Liberté, ainsi qu'une campagne de sensibilisation aux dangers de la drogue sur la placette de la bibliothèque régionale. Les participants ont appelé à renforcer ce type de programme et à diversifier les mécanismes d'accompagnement des jeunes talents, afin de former une génération de leaders capables de contribuer activement au développement et à l'avenir du pays.

I.H

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME À MASCARA DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES AU PROFIT DES ENFANTS AUTISTES

Plusieurs activités artistiques et culturelles ont été organisées, lundi au Théâtre régional "Bachir-Zahaf" de Mascara, au profit d'enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, a-t-on constaté.

Cette manifestation, initiée par l'association de wilaya "Chamseddine" pour les enfants autistes, a comporté la présentation d'une pièce de théâtre intitulée "L'enfant autiste", produite par l'association "Selsabil El-Amel" pour les enfants autistes de la commune de Mascara.

La pièce relate l'histoire de trois enfants qui parviennent à surmonter leur trouble, grâce à la pratique de loisirs tels que le dessin, la lecture et le chant.

Ces activités ont également inclus l'interprétation de chants patriotiques par plusieurs enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA), inscrits dans la section pédagogique relevant de l'association "Chamseddine".

Lors de cette manifestation, une intervention a été présentée par la prési-

dente de l'association, la psychologue Hafsa Mokhfi, qui a souligné l'importance d'une communication permanente entre les mères et leurs enfants autistes, en consacrant chaque jour du temps pour combler leur vide.

Elle a également appelé les mères à contribuer à une meilleure prise en charge de leurs enfants, en les accompagnant dans leur parcours thérapeutique, aux côtés des spécialistes exerçant dans les centres pédagogiques spécialisés. La même intervenante a précisé que l'objectif principal de ces activités est d'assurer un accompagnement psychologique et social des enfants autistes, de leur permettre de participer à la célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à ce trouble, et de sensibiliser à l'importance des activités artistiques et culturelles dans leur prise en charge.

A noter que cette manifestation a enregistré la présence d'enfants autistes accompagnés de leurs parents, ainsi que de représentants de plusieurs associations à caractère social actives dans la wilaya.

R.S

ARTISANAT APPRENDRE LE SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL

Une session de formation à la fabrication de paniers traditionnels à base de palmes de dattiers s'est ouverte lundi à la Maison de jeunes Difallah-Hocine de Tolga (45 km à l'Ouest de Biskra) au profit de 30 femmes de plusieurs communes de la wilaya.

La session d'une semaine initie les stagiaires aux techniques d'exploitation des fibres de palmes et leur traitement manuel pour la fabrication de paniers de diverses tailles avec leur ornement de multiples couleurs, a indiqué à l'APS Mme Lalahoum Ghodbane, présidente de l'Association locale "Raouane" pour la sauvegarde du patrimoine culturel, initiatrice de cette formation.

Cette formation permet aux bénéficiaires qui sont de différents âges et niveaux d'instruction d'acquiescer un métier qui ne requiert presque aucun instrument et leur assure tout en étant à domicile un revenu supplémentaire surtout avec la possibilité de bénéficier gratuitement de la matière première, selon la même source.

Cette initiative vise à former de nouvelles artisanes à ce métier de sorte à leur assurer une source de revenu et éviter la disparition de ce savoir-faire ancestral, selon la même source.

La formation assurée gratuitement permet aussi de valoriser le patrimoine phœnicicole, notamment les palmes en tant que matière première utilisée pour la fabrication de divers produits à usage domestique dont des paniers, des contenants, des tapis et des chapeaux susceptibles d'être commercialisés comme articles typiques du patrimoine artisanal local, selon Mme Ghodbane.

D'autres métiers de la région des Ziban à l'instar de la poterie et de la ferronnerie résistent encore face à la profusion de nouveaux produits en plastique, a-t-elle relevé.

R.S

CE QUI EST BON POUR LE MONDE

LES GUERRES OU LA PAIX ET LA PROSPÉRITÉ ?

(1/2)

« À mesure que la démocratie se perfectionne, la fonction de président représente de plus en plus fidèlement l'âme du peuple.

Un jour glorieux, le peuple verra enfin son vœu le plus cher exaucé et la Maison-Blanche sera occupée par un imbécile accompli, et un crétin narcissique complet. »

H. L. Mencken (1880-1956), journaliste et écrivain américain, (propos rapporté dans le 'Baltimore Evening Sun', le 26 juillet 1920).

« Le but dans la vie n'est pas d'être du côté de la majorité, mais d'éviter de se retrouver dans les rangs des imbéciles. » Marcus Aurelius (121-180 AD).

Empereur romain et philosophe stoïcien, (dans les « Pensées pour moi-même », 161-180 apr. J.-C.).

« Nous ne vivons plus [aux États-Unis] dans une république constitutionnelle. Nous vivons sous une forme de tyrannie déguisée. Cela peut vous déplaire, mais c'est la vérité. Nous votons, mais c'est l'État qui nous gouverne, et non l'inverse. Notre gouvernement redistribue nos richesses de manière criminelle, et nous ne faisons rien pour l'empêcher. » Chuck Wooley (1941-), acteur et animateur de jeux télévisés américain, (sur Twitter (X), le 26 mars 2018).

« Lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, poursuivant invariablement le même but, révèle un dessein de soumettre le peuple à un despotisme absolu, il est de son droit, il est de son devoir, de renverser un tel gouvernement et de mettre en place de nouvelles garanties pour sa sécurité future. » Déclaration d'indépendance américaine (1776).

Par Rodrigue Tremblay
In mondialisation.ca

La paix dans le monde et l'ordre international sont aujourd'hui très fragiles, et cela est très inquiétant. En effet, en l'espace de quelques années, les lois et règles internationales et l'ensemble du droit international semblent avoir été remplacés par un arbitraire unilatéral et improvisé, fondé sur la force brute. Cela conduit à une dangereuse situation de chaos global, laquelle menace la paix et la prospérité des pays. En réalité, un tel chaos et une telle confusion découlent d'une faille majeure dans la Charte des Nations Unies, laquelle fut adoptée et signée à San Francisco, le 26 juin 1945.

En effet, on retrouve dans la Charte de l'ONU, un droit de veto accordé aux cinq membres permanents du Conseil de Sécurité, (États-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne et France), lequel compte dix autres membres non-permanents. Il suffit qu'un seul membre permanent émette un vote négatif (droit de veto), pour qu'une résolution du Conseil pour le maintien de la paix soit rejetée. (Article 27 de la Charte).

Dans les faits, cette disposition permet à un pays-membre permanent de lancer une guerre d'agression contre un autre pays (ou de protéger un pays non-membre permanent de le faire), sans que les dispositions prévues de la Charte pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales ne s'appliquent. Or, ironiquement de nos jours,



c'est un des membres fondateurs de l'ONU, i.e. les États-Unis sous le gouvernement de Donald Trump, qui a le plus souvent recours à son droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU pour lancer impunément des guerres d'agression à travers le monde. Cela ne signifie nullement que le gouvernement étasunien, signataire de la Charte des Nations Unies, n'est pas tenu de respecter l'esprit et la lettre de son Article 2.4, lequel enjoit tous les pays-membres de s'abstenir, « dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. »

Cependant, si un gouvernement d'un des cinq pays-membres permanents du Conseil de Sécurité est de mauvaise foi, il peut recourir à son droit de veto pour contourner les principes fondamentaux de l'ONU.

I) L'ONU peut, en pratique, être bloquée dans sa mission de paix dans le monde

La dernière guerre d'agression en date que la Charte des Nations Unies n'a pas pu arrêter est la guerre conjointe que les gouvernements américain et israélien ont lancée contre le pays de l'Iran, le samedi 28 février 2026.

En effet, c'est à cette date qu'une campagne de bombardements militaires non provoquée et illégale contre l'Iran a été lancée, au mépris du droit international, par le président étasunien Donald Trump et par le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Cette guerre régionale pourrait ouvrir une boîte de Pandore d'où pourraient découler toutes sortes de malheurs.

L'histoire montre que ce n'est pas toujours le pays qui déclenche une guerre qui la termine. Dans ce cas précis, le gouvernement israélien semble avoir un plan militaire, régional et discutabile à long terme, mais l'administration Trump semble avoir été poussée dans cette guerre improvisée par des considérations par-

tisanes à court terme, sans aucune planification à moyen et long terme.

De plus, selon un sondage Reuters/Ipsos récent, le peuple américain s'oppose fortement, à hauteur de 59 pour cent, à la guerre illégale de Donald Trump contre l'Iran, menée sans motifs, ni objectifs clairs. De même, le taux d'approbation du président américain est au niveau historiquement bas de 36 pour cent, et est en chute à mesure que de plus en plus d'Américains prennent connaissance de ce qui se passe réellement. Jusqu'à présent, cette guerre a tué plus de 3 230 personnes, y compris plus de 175 écolières et membres du personnel scolaire innocents, lesquels ont perdu la vie lors d'une frappe directe américaine contre une école de jeunes filles à Minab, dans le sud de l'Iran. Elle se traduit par beaucoup de destruction. Selon le groupe de défense des droits HRANA, basé aux États-Unis, plus de 1 500 civils, dont 236 enfants, ont été tués en Iran depuis le début des bombardements américano-israéliens, le 28 février 2026.

II) Conséquences économiques et financières

Les dommages économiques sont énormes, avec des pénuries énergétiques à travers le monde, et une hausse des prix et des taux d'intérêt, cette dernière provoquant de violentes chutes des marchés financiers.

En effet, la guerre israélo-américano-iranienne rend le Japon tout particulièrement vulnérable parmi les économies industrialisées, car ce pays importe 95 pour cent de son pétrole du Moyen-Orient et ne produit que 3 pour cent de sa consommation intérieure de pétrole. Une telle situation exerce une pression à la baisse sur le yen, contraignant la Banque centrale du Japon à vendre des bons du Trésor américain pour obtenir les liquidités nécessaires au soutien de sa monnaie.

Cela pourrait causer un effet de dominos résultant en une crise économique et financière mondiale ma-

jeure. En effet, lorsque les taux d'intérêt américains à 10 ans sont en hausse avec les ventes d'obligations américaines, en même temps qu'il se produit une flambée mondiale des prix du pétrole, cette dernière alimente l'inflation dans nombreux pays et fait chuter les marchés financiers. Un freinage généralisé de l'activité économique s'en suit nécessairement. Le résultat global pourrait être une sérieuse récession économique mondiale, voire pire.

III) Le rôle joué par Donald Trump dans le désordre actuel aux États-Unis et dans le monde

Depuis qu'il a été élu à la présidence américaine, en 2016, le magnat Donald Trump a démontré qu'il était un politicien autocratique, impulsif et retors, qui a souvent des crises incontrôlées de colère.

En effet, depuis son arrivée à la Maison blanche, il a été un créateur de chaos et de destruction systématique. Il a souvent recours à des attaques verbales, économiques et militaires, tant à l'étranger qu'à l'intérieur de son pays. Dans ce dernier cas, la police intérieure ICE, qui rappelle par ses tactiques la Gestapo nazie, continue d'ouvrir de nouveaux camps de concentration.

Donald Trump fait souvent preuve également de malhonnêteté intellectuelle, étant un menteur pathologique qui invente des choses de toutes pièces, pour se glorifier et pour humilier, intimider ou déstabiliser toute personne qui s'oppose à lui. Les gens doivent être sur leurs gardes, car la plupart du temps quand le politicien D. Trump ouvre la bouche, il ment. De plus, Donald Trump est un homme politique au passé très controversé. Il s'est révélé être un belliciste, un tyran et un prédateur. Sans grande surprise, une fois au gouvernement, il s'est appliqué à transposer en politique les pratiques prédatrices et autocratiques qu'il avait développées dans sa vie d'homme d'affaires de constructeur d'hôtels, de casinos et de terrains de golf.

R.T (à suivre...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

HOMMAGE À SALIMA LABIDI...

Décédée le 4 avril 2013, suite à une longue maladie, elle fut enterrée au cimetière d'El Madania sur les hauteurs d'Alger. C'est l'une des figures emblématiques du monde du théâtre algérien mais aussi celui du cinéma. Parmi les productions télévisuelles qui ont propulsé la carrière de la défunte, on peut citer entre autres films et feuilletons "Ahlil, ahliil" et "Yak ennihak" (je te l'ai pourtant dit) réalisés par Rachid Harhar, "El michoir" (Le parcours) de Messaoud Al Ayeb et "Akh'kham n da Meziane (La maison de Da Meziane), de Slimane Boubekour, réalisé par Mahfoud Okkacha. Salima Labidi commence sa carrière de comédienne, en 1966 au théâtre radiophonique à la chaîne II de la radio nationale, enchaînant les rôles dans différentes pièces... Elle est née en 1949 à Miliana, et a fait les années d'or



du cinéma algérien a coté de nombreux artistes. Avec son interprétation des rôles bien propres à elle, elle s'est illustrée

dans notamment «Ahlil, ahliil» et «Yak ennihak» réalisés par Rachid Harhar, «El Michoir» réalisé par Djamel Fezzaz, avant de crever l'écran à travers des réalisations télévisuelles. Jadis, elle a fait la joie du public pendant les soirées ramadhanesques où elle s'est imposée, sur les écrans avec la famille de Dda Meziane dans le feuilleton de Slimane Boubekour "Axxam n Dda Meziane" qui est réalisé par Mahfoud Okkacha. Outre son talent de comédienne, elle a également enregistré à ses débuts un 45 T. Paix à son âme.

Zoubeida Mameria
Source : Contes du terroir Algérien – Editions Dalimen

Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans Le Journal des Artistes, le 5 avril 2026

IL ÉTAIT UNE FOIS SAMY EL DJAZAÏRI...

Décédé le 3 avril 1987 vers 6 h du matin, dans un accident de la route à Birtouta, entre Blida et Alger. L'artiste nous laissa 22 quarante cinq tours et trois cassettes de près de 20 chansons. Samy El Djazairi, de son vrai nom Ali Kanouni, né à Tizi-Ouzou le 6 septembre 1945. Il est originaire de Ath Douala...

C'est l'un des plus grands interprètes de la chanson moderne. En plus de sa voix sublime, il avait un physique de jeune premier. Il chante L' Algérois et le kabyle.

L'artiste à la sublime voix qui était plein de dynamisme est parti trop tôt. Alors qu'il avait un programme de concerts à travers plusieurs villes d'Algérie et des projets de nouvelles chansons à enregistrer. Samy El Djazairi, qui représentait l'espoir mourait dans un accident de la route du côté de Birtouta, entre Blida et Alger, alors qu'il revenait d'une soirée qu'il avait animée aux côtés d'autres artistes.

Dans les années 1970 et 1980, il était sur le devant de la scène, même s'il était difficile de se frayer une place aux côtés de grands chanteurs tels que Lamari, Guerouabi et El Ghazi, qui faisaient un tabac.

C'était l'homme qui aimait sa famille et les filles de son pays auxquelles il a dédié son tube " Ya Bnat El Djazair". La force de Samy était aussi dans sa polyvalence puisqu'il avait la possibilité de chanter aussi bien le chaâbi, le hawzi, le kabyle. Parti vivre en France, Samy est resté toujours attaché à l'Algérie où il revenait souvent pour voir sa famille et donner des concerts. Bien qu'il soit parti jeune (42 ans), Samy El Djazairi qui avait beaucoup d'ambition et croquait la vie a marqué de son empreinte la chanson moderne algérienne et ses chansons sont régulièrement reprises par les jeunes chanteurs et chanteuses.

Samy fera d'incessants va et vient entre Paris et Alger. Le poète Meziane Rachid lui écrira des chants sur le thème du déracinement ! Le chagrin des départs, la nostalgie et les symboles identitaires de sa montagne natale perdue : "Avrid iw R idurar", "Ay Aheddad Lfeta" "Aha kan a Wardiya". Mahboub Bati lui composera des chansons en arabe Dardja de la Casbah, sur les thèmes de l'amour et de la rupture Il lui écrira entre autres, "Ya bnet el Djazair" "Ya radia" "Errahla" "Mehen ni Zine ya



laamer", "qeftan-k mehloul ya lala" "dour biha ya chibani" qui seront de grands succès. Mahboub Bati, son manager, lui obtiendra sa première apparition dans une émission de variétés à la télévision algérienne. Ses tubes seront régulièrement repris par les chaînes de radios nationales. Il se fraya une place aux côtés des grands chanteurs des années 70, tous lancés par Mahboub Bati : Lamari, Guerouabi et El Ghazi, Djamel Chir, Karima, Chaou Abdelkader. Son look de bête de scène le propulsa sur les feux de la rampe. Samy incarnait l'Algérie moderne, il présentait bien, il était beau ! Il sera alors souvent invité à la télévision, de plus il avait de l'humour et de la spontanéité. Ses tubes «Radia», «Bnet El Djazair», «Khlis ana wenti» et «El Rahla» (Celle qui part) en lien avec son amour perdu sont toujours d'actualité. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouche sur Facebook, dans Le Journal des Artistes, le 3 avril 2026

L'INGÉNOSITÉ DES EGYPTIENS

Comment les anciens Égyptiens ont-ils pu manœuvrer des pierres aussi colossales ?

Les anciens Égyptiens nous ont illustré leurs méthodes de manière très claire.

La peinture de la tombe de Djehutihotep, un éminent gouverneur égyptien du Moyen Empire, est en effet un artefact remarquable qui illustre un aspect essentiel de l'ingénierie et du travail dans l'Antiquité. Il offre une vue captivante de la manière dont les anciens Égyptiens s'acquittaient de la tâche fastidieuse du transport de blocs de pierre massifs, cruciale pour la construction de structures monumentales.

Cette scène particulière, longtemps considérée comme cérémonielle ou rituelle en raison de la présence d'eau, pourrait en fait représenter une méthode pratique de réduction des frottements. Selon de récentes interprétations, l'eau versée sur le sable aurait eu une fonction fonctionnelle, humidifiant le sable pour faciliter le passage du traîneau. En mouillant le sable, les ouvriers auraient pu réduire la force nécessaire pour tirer le traîneau, une découverte fondamentale sur la manière dont les Égyptiens construisaient leurs monuments et qui s'inspirait de la technologie dont ils disposaient à l'époque.

La réinterprétation du rôle de l'eau, qui passe d'un élément symbolique à un élément pratique, est un changement significatif. Elle souligne l'importance de réexaminer et de remettre en question les connaissances établies sur les pratiques anciennes avec des perspectives nouvelles et d'appliquer l'analyse scientifique moderne aux découvertes archéologiques. Elle offre également un aperçu de la sophistication des compétences des anciens en matière de résolution de problèmes, montrant une compréhension profonde du monde physique qui leur a permis d'entreprendre des projets architecturaux d'une portée immense et d'un héritage durable.



Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook le 5 avril 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:20	12:54	16:23	19:02	20:24

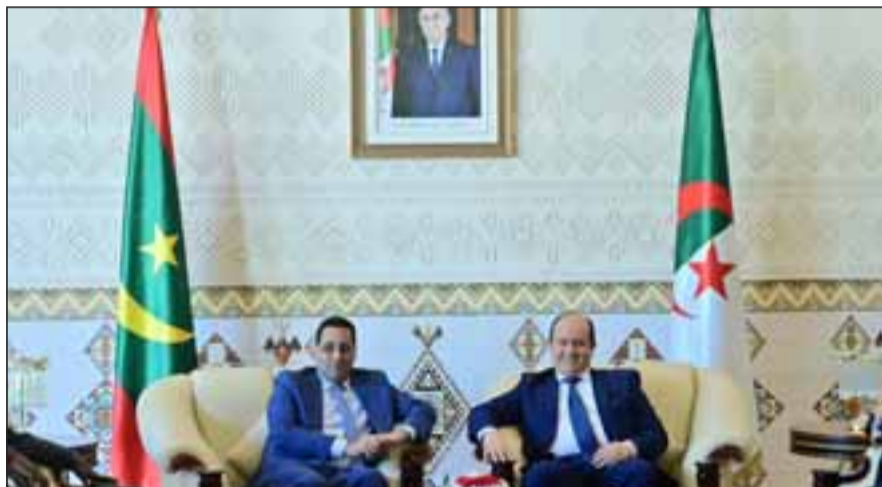
GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE DE COOPÉRATION

LE PREMIER MINISTRE MAURITANIEN À ALGER

Le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, est arrivé, lundi, à Alger pour une visite officielle à la tête d'une délégation ministérielle de haut niveau, dans le cadre de la tenue de la 20e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération, indique un communiqué des services du Premier ministre.

À son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediene, le Premier ministre mauritanien a été accueilli par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, accompagné de membres du Gouvernement et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Mauritanie, M. Amine Sid, a précisé la même source.

Cette visite "intervient dans le cadre de la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie et participe de la volonté des dirigeants des deux pays de hisser la coopération bilatérale vers des perspectives plus larges, au service



des intérêts communs et du renforcement des liens fraternels entre les deux peuples frères".

Les travaux de la Grande commission mixte de coopération seront consacrés à l'examen des "moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux, tout en accordant une attention particulière au développement des zones frontalières et au renforcement de l'intégration économique entre les deux pays".

RA

SAYOUD À L'APN

RÉAFFIRMATION DE L'ENGAGEMENT DE L'ETAT À CONSACRER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a réaffirmé, lundi, l'engagement de l'Etat en faveur de l'instauration effective de la démocratie participative et de la consolidation du principe d'égalité entre toutes les régions du pays dans différents domaines.

Répondant aux préoccupations des présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le projet de loi fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au

Parlement, le ministre a souligné qu'"il y a une volonté politique, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour bâtir une Algérie ouverte à tous, qui incarne concrètement le principe de la démocratie participative".

Il a estimé que l'Algérie a franchi "des étapes considérables" dans ce domaine, rappelant les nombreux textes législatifs ayant renforcé cette démarche, à l'instar de

l'amendement technique de la Constitution et de la loi sur les partis politiques.

S'agissant du projet de loi en débat, le ministre a indiqué que les dispositions qu'il contient visent, dans leur ensemble, à harmoniser le processus électoral avec le nouveau découpage territorial, afin de "consolider le principe d'égalité entre toutes les wilayas".

A cette occasion, M. Sayoud a précisé que l'élaboration du projet de texte s'est appuyée sur les données de l'Office national des statistiques (ONS), sur la base desquelles le nombre de sièges à pourvoir a été adapté.

L'élaboration du projet de loi a également pris en compte, a-t-il ajouté, des variables fondamentales liées à la transition démographique et à la création de nouvelles wilayas.

Il a rappelé, en outre, que les projets de codes de la commune et de la wilaya sont actuellement à l'étude, révélant qu'une commission d'experts a été installée au ni-

veau de la Présidence de la République et que ces textes seront soumis au Parlement une fois la mouture finale, parachéevée.

Concernant la répartition future des sièges au sein des assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW), M. Sayoud a fait savoir que son département ministériel procède à l'élaboration d'un projet de décret exécutif visant l'actualisation du nombre de sièges pour l'ensemble des wilayas, précisant que ce texte sera prêt dans les prochains jours.

De leur côté, les présidents des groupes parlementaires ont affirmé leur soutien à toute orientation consacrant le principe d'égalité et de représentation équitable entre toutes les wilayas du pays, ainsi que pour la communauté nationale établie à l'étranger, tout en évoquant les critères retenus pour la révision du nombre de sièges.

RA

HANDI-BASKET

LES JOEUSES DE L'ÉQUIPE NATIONALE REMERCIENT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR SON SOUTIEN INCONDITIONNEL

Les joueuses de la sélection algérienne de handi-basket, sacrées championnes d'Afrique, ont adressé, dimanche, leurs sincères remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien total et constant au handisport et ses athlètes.

Les handi-basketteuses ont exprimé leur profonde reconnaissance au président de la République en marge de leur retour au pays, auréolées du titre continental remporté à Luanda (Angola), synonyme de qualification pour le Championnat du monde prévu en novembre prochain à Ottawa, au Canada.

Après avoir remporté leur sixième titre africain consécutif, le président de la République a tenu à féliciter les joueuses, écrivant sur son compte personnel sur les réseaux sociaux : "Félicitations aux joueuses de l'équipe nationale algérienne de handi-basket pour avoir remporté avec brio leur sixième titre africain consécutif. Vous avez grandement honoré le sport algérien. Merci pour cette réalisation".

"Nous sommes reconnaissantes pour tout le soutien que le président de la République nous apporte, ainsi qu'à tous les sportifs. Cela nous motive à fournir davantage d'efforts pour réaliser des exploits et hisser haut le drapeau national dans les compétitions internationales", a réagi la capitaine de l'équipe, Djamilia Khemgani.

Concernant la compétition continentale et les objectifs futurs de l'équipe, Khemgani, élue meilleure joueuse du tournoi, a ajouté : "Le Championnat d'Afrique n'a pas été facile cette fois-ci, le niveau était élevé. Nous avons dignement représenté notre pays et l'handisport algérien,

confirmant, une fois de plus, la réputation du handi-basket féminin algérien (...). Notre ambition est désormais de bien représenter l'Algérie lors du prochain Championnat du monde au Canada, mais aussi d'être de dignes ambassadrices du handi-basket africain durant cet événement international de haut niveau".

Grâce à cet exploit, l'Algérie a, en effet, assuré sa qualification pour le prochain Championnat du monde, où elle sera la seule représentante du continent africain dans la catégorie féminine. Il s'agit d'une grande responsabilité que les Algériennes s'efforceront d'assumer pleinement, d'autant plus qu'il s'agira de leur troisième participation mondiale après Hambourg-2018 et Dubaï-2023.

Depuis 2015, le handi-basket féminin algérien impose une domination totale sur la scène africaine. Le premier titre, remporté sur le sol national lors du Championnat d'Afrique qualificatif aux Jeux paralympiques de Rio-2016, a marqué le début d'une ère d'hégémonie pour les Algériennes.

"A Ottawa, la responsabilité sera lourde. Nous tâcherons de jouer le meilleur basket algérien, africain et arabe dans une compétition où il sera difficile de se distinguer en raison de l'écart de niveau, notamment en termes de moyens de préparation. Nous avons besoin d'un soutien important, surtout en matière de préparation qui doit être totalement différente de celle d'un Championnat d'Afrique ou d'une compétition régionale. L'échéance approche et la préparation doit commencer dès maintenant", a insisté la capitaine.

Forte de son expérience des précédentes participations mondiales, Khemgani estime qu'il sera difficile de

briller sans une préparation intensive avec à la clé des confrontations avec des équipes de haut niveau lors des stages à venir.

La délégation a été accueillie à son arrivée au salon d'honneur de l'aéroport international Houari-Boumediene par le secrétaire général du ministère des Sports ainsi que des membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne handisport, à leur tête le président Sid Ahmed Elasri, qui a félicité les joueuses pour cet exploit, tout en remerciant le ministère de tutelle pour son soutien constant.

A noter que l'équipe féminine algérienne a remporté son sixième titre africain consécutif en s'imposant en finale face à l'Afrique du Sud sur le score de 45 à 30.

Ce nouveau sacre continental confirme la domination totale de l'Algérie en handi-basket féminin au niveau africain. Plus qu'un simple titre, il reflète une continuité dans l'excellence et l'ancrage d'une culture de la victoire au sein de cette équipe exceptionnelle.

Aujourd'hui, cette équipe représente bien plus qu'un simple collectif : elle incarne un symbole de courage, de résilience et d'excellence. Par leurs performances, ces sportives inspirent toute une génération et portent haut les couleurs de l'Algérie sur la scène internationale.

Les reines d'Afrique ne comptent pas s'arrêter là. Toutefois, atteindre des niveaux supérieurs nécessite davantage de moyens et de préparation, d'autant que les défis à venir seront plus difficiles. Avec leur staff technique, les joueuses aspirent à poursuivre leur progression lors du prochain Championnat du monde.

RS

SA
CÂ
D'

Les él
lice judic
reté urba
Souk Ah
tion avec
cherche
(BRI), on
quintaux
vre appa
Télécom
tionale de
viaires
appris, d
de ce cor
Cette
permis l
suspect,
à des inf
nues aux
faisant é
impliqué
bles en c
portait à l
utilitaire,